CANADA

Montréal, Mercredi, 25 Mai 1881

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Martianopolis a adressé hier la lettre suivante à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec :

Sault au Récollet, 24 mai, 1881.

A Sa Grandeur Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec,

Monseigneur,

J'ai reçu hier la votre du 21 courant, et je m'empresse d'en accuser réception ce matin, avant de partir pour une nouvelle excursion dans quelques paroisses du diocèse.

Dans ma lettre du 16 de ce mois, je me suis fait un devoir de déclarer franchement à Votre Grandeur la vérité des faits qui y sont relatés, sans arrière pensée, et comme je pense avoir été compris par la plupart de ceux qui en ont pris communication, je m'en tiens là bonnement, sans chercher à avoir le dernier mot et vouloir l'emporter sur qui que ce soit.

Ainsi, veuillez, monseigneur, avoir pour agréable et prendre en bonne part le refus que je fais par la présente de prolonger indéfiniment cette discussion qui ne saurait avoir aucuns bons résultats, et qui finirait ce semble, par avoir des suites fâcheuses.

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur, de Votre Grandeur,
le très-humble et respectueux serviteur,
† Io., archevêque de Martianopolis.

LA COLONIE DE LA MINERVE

Deuxième liste des souscripteurs

La liste que nous publions aujourd'hui porte à **$3,196** le montant déjà souscrit pour la colonie de LA MINERVE. Nous l'avouons, c'est un résultat inespéré, d'autant plus que ces souscriptions pour la plupart n'ont pas été sollicitées. Merci à tous ceux qui donnent une si généreuse adhésion à notre projet !

SOCIETAIRES

Honorable M Chapleau	$100 00
J L Barré	210 00
F Vanasse, M P	60 00
H Bergeron, M P	60 00
B Globensky, avocat	60 00
L A Senécal, surintendant du chemin de fer du Nord	60 00
A de Martigny, calssier de la banque Jacques-Cartier	60 00
T Lapalme, N P	60 00
Honorable M Mousseau	30 00
Honorable M Beaubien	30 00
Honorable M Paquet	30 00
C J Coursol, M P	30 00
Abbé Santenac, curé de Saint-Liboire	30 00
Abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier	30 00
A Gérin-Lajoie, ancien rédacteur de la *Minerve*	30 00
Madame veuve Evariste Gélinas	30 00
C A Dansereau, ancien rédacteur-propriétaire de la *Minerve*	30 00
A D DeCelles, ancien rédacteur de la *Minerve*	30 00
J B Rolland, ancien propriétaire de la *Minerve*	30 00
Elie Tassé, ci-devant de la *Minerve*	30 00
A Marion, do	30 00
N H Beaulieu do	30 00
L A Auger, régistrateur, Montréal	30 00
E Lef de Bellefeuille, avocat	30 00
Alex Bonin, avocat	30 00
Joseph Desrosiers, avocat	30 00
H Jeannotte, N P, échevin	30 00
L O Hétu, N P	30 00
L N Dumouchel, N P	30 00
F L Sarrasin, avocat	30 00
Alphonse Ouimet, avocat	30 00
J L Archambault, avocat	30 00
M A Cornellier, avocat	30 00
H Parent, ingénieur du canal Lachine	30 00
L A Roberge, entrepreneur	30 00
George Barré	30 00
Henri Barré	30 00
A Forest	30 00
T Dupont, N P, Saint-Liboire	30 00
J B Deslongchamps, Saint-Lin	30 00
A Marié, Sainte-Agathe des Monts	30 00
C N Paquin, Saint-Cuthbert	30 00
J G Pelletier, protonotaire, Kamouraska	30 00
P H Chabot, marchand, Ottawa	30 00
Dr Lenoir, ville Saint-Henri	30 00
Noé Chevrier, marchand, Winnipeg	30 00
Desève, sr., avocat, ville Saint-Henri	30 00
Desève, do do	30 00
E Rodier	30 00
F A Chabot, Ottawa	30 00
Joseph Chabot, Saint-André Avelin	30 00
	$1960 00
Première liste	1236 00
Total	$3196 00

LES DEUX DECLARATIONS

Après un moment d'hésitation, la presse libérale revient sur la déclaration du Dr Lavallée, au sujet des agissements de M. Irvine. Nous nous y attendions.

Mais elle essaie de faire voir ou que sa conduite—même si elle était prouvée avoir été conforme à la déclaration—ne renferme rien qui soit contraire à la constitution ; ou qu'elle ne ferait que démontrer la responsabilité d'un membre du gouvernement.

Ce dernier point ne nous concerne pas maintenant, et nous savons que M. Robertson saura faire la défense qu'il faudra, pour se disculper de tout blâme devant la législature et devant le public.

La réputation de M. Robertson est assez solide pour qu'il soit en position de supporter la lutte contre les mirmidons de l'opposition, fussent ils soutenus par leur chef le plus expérimenté, **M. Irvine.**

M. Joly a cru faire une jolie phrase en disant que M. Irvine ne pouvait pas comme honorabilité, consentir à être mis sur le même pied que M. Paquet. Il y a là une bravade dont M. Irvine pourrait bien avoir à payer les frais.

On veut bien parler de la position de M. Irvine, au barreau de Québec. Il n'en est pas moins vrai que M. Irvine a été mêlé, comme avocat ou autrement, à beaucoup d'affaires d'un caractère moral très douteux.

Dans les anciennes affaires du Lévis et Kennebec, il n'a pas toujours réussi ; il a même très peu réussi ; il a même si peu réussi qu'on aurait le droit d'entretenir des doutes sur l'extrême bonne foi ou sur l'intelligence de ses actes.

Au point de vue politique, n'importe qui, en Chambre, a un aussi bon dossier que M. Irvine : s'il est au-dessus du soupçon, on n'a droit d'accuser personne.

Si on regarde la question des convenances politiques même, on aura beaucoup à dire, assez, au moins, pour lui défendre de porter la tête plus haut que les autres.

Il a été, pour tous les partis avec lesquels il s'est trouvé en relations, d'une infidélité flagrante, et il a changé de drapeau plus souvent que n'importe qui, sans pouvoir donner toujours des motifs ou des raisons acceptables.

Ses amis feraient aussi bien de ne pas trop broder là-dessus.

Il est maintenant accusé devant les chambres d'avoir commis un acte que, non seulement la constitution et les règles de la chambre condamnent, mais encore le droit commun. On a droit de lui demander, à lui comme aux autres, de se disculper.

La simple dénégation de ses amis ne saurait être une réponse suffisante pour la chambre ni pour le public.

M. Paquet a soulevé toute la presse de l'opposition pour un acte d'occurrence quotidienne dans toutes les législatures de notre pays, et que la chambre connaissait d'avance.

Il a mis son nom sur le bill du crédit foncier comme promoteur ; le bill est devenu loi, et il en a retiré les bénéfices.

A chaque session, une foule de membres des diverses législatures mettent leur nom sur des bills privés demandant des faveurs au gouvernement ; nos adversaires ont encore actuellement plusieurs bills de cette nature devant la législature de Québec ; s'ils réussissent, ils tireront le meilleur parti de leur succès, et nous n'irons pas le leur reprocher.

La meilleure preuve que M. Paquet n'a reçu aucun bénéfice pour ses services rendus comme député ni comme ministre, c'est que M. Carrier, qui n'est pas ministre, ni député, a profité, dans une même proportion, de la plus value des actions du crédit foncier sur le marché monétaire de Paris.

A la dernière session du parlement fédéral, le comité des chemins de fer, au sénat, a jugé à propos d'exiger que la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec paie à M. Hubertus une somme de $2,000, pour frais encourus et pour services rendus, comme promoteur de cette ligne alors nouvelle, en 1875. Et personne n'y a trouvé à redire.

Lorsque la Compagnie de la baie d'Hudson, en Angleterre, discutait le montant d'indemnité qu'elle devait recevoir du gouvernement canadien, sir Stafford Northcote, ci devant ministre des finances, sous l'administration Disraëli, a dirigé tous les procédés de la part de la Compagnie de la baie d'Hudson ; en sa qualité de gouverneur lord Kimberly, ci devant ministre des colonies, a aussi occupé le même poste de gouverneur de la baie d'Hudson.

M. Goschen, M.P., pour la cité de Londres, occupe aujourd'hui cette haute position.

Et en Angleterre, où l'on va chercher tous les exemples possibles de prudence, **on ne parle nullement de pareils** accidents ou incidents, comme on voudra les appeler.

Et on pourrait citer des cas de cette nature par douzaines ; les gens intelligents en comprennent la signification, et l'apprécient comme elle doit être appréciée.

On continue à répéter que le crédit foncier ne pouvait pas exister sans l'emprunt.

C'est une erreur ; et cette erreur sera démontrée clairement par la production des documents officiels se rapportant à ces deux questions.

Le crédit foncier était créé, lorsque les négociations relatives à l'emprunt ont été commencées.

C'est une question de dates, et les dates ne laisseront aucun doute.

Si la question du crédit foncier n'a pas été résolue plus tôt, c'est parceque le gouvernement de M. Joly n'a pas eu l'intelligence ni le patriotisme suffisants pour lui donner son appui.

M. Letellier le désirait, et désirait même être le président de la nouvelle institution : mais il n'a eu personne pour le seconder.

Aujourd'hui M. Joly et ses assistants se vengent de ce qu'ils n'ont pas vu assez clair.

Toute la question est là.

Maintenant, nous allons avoir deux enquêtes—au moins—au lieu d'une, et nous verrons laquelle donnera les meilleurs résultats.

LA LEGISLATION A MANITOBA

Nous nous intéressons toujours à la marche de la législation à Manitoba, où il y a un groupe français si important, dont le sort et l'avenir dépendent de la manière dont on respectera ses droits acquis, et appuyés par des engagements formels. En dépit de ces engagements, il se trouve toujours des gens pour essayer de remettre en question la position, pourtant établie régulièrement, de la minorité française. Ces tentatives, nous sommes heureux de le constater, ont échoué jusqu'ici, grâce à la vigilance de nos compatriotes de là-bas. Mais elles n'ont pas cessé pour cela, et il est évident que d'ici à un bon nombre d'années, le groupe français de Manitoba devra mener une vie de lutte constante.

Plusieurs de ces questions délicates, qui touchent aux droits de la minorité ou à sa position politique, sont encore soumises à la législature pendant la session actuelle. La Chambre de Winnipeg est, ainsi, saisie d'un bill sur l'instruction publique, d'un autre sur la division de la province en nouveaux districts judiciaires, d'un troisième sur les municipalités, et d'un quatrième sur les divisions électorales.

Le *Métis* juge comme suit cette législation :

Il y a des principes très graves en jeu dans chacune de ces mesures.

Nous le répétons, ce n'est que par l'entente la plus entière dans notre parti qu'il sera possible d'obtenir le respect des droits de la minorité qu'on serait peut-être tenté d'ignorer.

Tout le monde est d'accord pour dire que, si la province était exclusivement catholique ou protestante, exclusivement canadienne ou anglaise, la législation se trouverait grandement simplifiée. Il suffirait alors d'un seul système et d'une seule organisation. Mais il n'en est pas ainsi, et la justice demande que, dans la tâche extrêmement difficile qui leur incombe, nos législateurs doivent souvent sacrifier ce qui peut leur sembler plus facile et moins compliqué, afin de respecter des droits existants.

Le bill sur les nouveaux districts judiciaires est volumineux ; cependant, deux objections très graves nous empêchent d'approuver cette mesure qui, à d'autres égards, nous paraît élaborée.

Le bill divise la province nouvelle de Manitoba en trois grandes divisions judiciaires, Centre, Est et Ouest ; or, l'usage de la langue française ne sera permis dans les procédures judiciaires et devant les cours que dans le district de l'Est.

En second lieu, une demande de jury mixte faite par l'une ou l'autre des parties, dans toute action civile ou criminelle, ne sera accordée que *si le juge le croit à propos.* Cette phrase a été intercalée dans une des dispositions de la loi des jurés dans les statuts refondus par le fameux juge en chef Wood ; elle n'existait pas auparavant dans nos statuts ; et voilà que nous la retrouvons ici. Qu'est-ce que cela signifie ? Parce que M. Wood ne sait pas le français, est-ce que la loi doit lui permettre d'accorder ou de refuser le droit suprême que la constitution reconnait à tout accusé de se faire juger par ses pairs et dans sa langue ?

Notre confrère ajoute qu'il a lieu d'espérer que l'on fera disparaître de ces bills les clauses dont le principe serait injuste.

ECHOS DU JOUR

Le gérant de l'usine à sucre de Berthier est arrivé de France hier.

La Banque Union, de Québec, a déclaré un dividende de cinq pour cent.

Sir Leonard et lady Tilley sont à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, depuis lundi.

Il parait se confirmer que la Princesse Louise reviendra par le *Parisian*, au prochain voyage de ce steamer.

L'honorable M. Bowell, ministre des douanes, est en route pour Manitoba, où il doit passer quelques semaines.

La *Gazette* et le *Herald* ont paru hier matin, comme à l'ordinaire. Des trois journaux anglais du soir, le *Post* seul a paru.

Un journal anglais rapporte qu'une seule société biblique a dépensé, dans le cours de la dernière année, $193,000 pour répandre la Bible.

On télégraphie de Cincinnati que l'état de Mgr Purcell est toujours désespéré. On s'attend à la mort du prélat d'un jour à l'autre.

La journée d'hier s'est passée sans trop d'éclat. C'est une des démonstrations les plus calmes dans le genre que nous ayions eues depuis nombre d'années.

Le *Mail* annonce que les conservateurs de Hamilton se préparent à donner un banquet à l'honorable M. Langevin, à l'occasion de sa prochaine tournée dans le Haut Canada.

Il y a eu, ces jours derniers, deux nouveaux tremblements de terre à Chio, suivis de pertes de vie et de propriété. La consternation règne dans l'île, que la population voudrait déserter en masse.

La législature du Nouveau Brunswick a décidé de limiter le chiffre des dépenses de télégraphie de ses membres, qui ne devra pas, dorénavant, dépasser une certaine somme, et qui était illimité auparavant.

Un député irlandais a exprimé l'opinion, à la Chambre des Communes, que le gouvernement impérial devrait payer les frais de voyage de tous les sujets britanniques pauvres qui désirent émigrer aux colonies.

Le candidat libéral battu à Preston, Angleterre, était le propre rédacteur de la *Pall Mall Gazette*, qui a passé du parti tory au parti whig si brusquement en 1880. On peut croire si les conservateurs anglais jubilent de ce succès.

Le parti réformiste, s'écrie glorieusement le *News*, de Sainte Catherine, est si fort, " si fort, qu'il ne croit pas nécessaire de montrer sa force." Oui, réplique le *Mail*, il peut réussir à cacher sa force, mais il ne peut certainement pas déguiser sa faiblesse.

Nous regrettons qu'il se soit glissé, dans le rapport du sermon de M. l'abbé Caisse, sur la colonisation, que nous avons publié hier, plusieurs erreurs ou incorrections. Ceux qui ont entendu prononcer ce sermon sont unanimes à reconnaître la pureté de diction et de style qui a marqué la parole du distingué prédicateur.

Le *Mail*, considérant sous un nouveau point de vue les résultats de l'émigration canadienne aux Etats-Unis, dit qu'elle aura servi à former chez nos voisins d'excellents ouvriers, qui vont revenir nous donner le fruit de leur expérience, maintenant que notre industrie prend son essor.

Il est de fait que les ouvriers canadiens, aux Etats-Unis, se distinguent généralement par leur habileté.

Il parait que la nouvelle édition protestante *orthodoxe* du Nouveau-Testament contient plusieurs changements notables. L'oraison dominicale elle-même est modifiée en plusieurs endroits, notamment dans la dernière partie, qui se lit : " délivrez-nous du *mauvais esprit*," au lieu de : délivrez-nous du mal. On parait croire quelque part qu'il en est des livres saints comme des statuts parlementaires, que l'on peut modifier tous les ans et même plusieurs fois par année. Cette bible nouvelle cause beaucoup de bruit et de controverse dans la presse anglaise.

Le *Recorder*, journal grit de la plus belle eau, ridiculise les pronostics complaisants du *Globe* et d'autres feuilles libérales, à propos des prochaines élections générales, et déclare que, quant à lui, " ne tenant pas à jouer le rôle de faux prophète, il préfère ne rien présager des élections de 1883." C'est très bien à ce journal, qui prouve ainsi qu'il y a encore des feuilles sages dans la presse grite-rouge, quoiqu'on puisse croire.

On lit dans le *Star* :

Il n'y a rien comme de frapper une idée au bon moment. Le plan de la *Minerve*, pour l'établissement, dans le Nord, d'une colonie devant porter le nom de notre confrère, a déjà rallié des contributions pour le montant de $1,236, provenant des souls propriétaires, rédacteurs, assistants-rédacteurs, commis, typographes, pressiers et autres personnes attachées à l'établissement.

Ainsi que notre confrère pourra le voir dans l'article que nous publions ailleurs, le chiffre total de la souscription dépasse aujourd hui $3,000.

Le révérend M. Bray est le seul prédicateur protestant qui ait encore parlé publiquement à Montréal de la nouvelle édition du Testament. Ce pasteur, aux allures indépendantes à la Beecher, a déclaré, dimanche, à sa congrégation, au Queen's Hall, qu'il approuvait l'innovation, laquelle tend, suivant lui, a détruire deux idées fausses, celle de la Révélation verbale et celle de l'infaillibilité de l'Ecriture, idées antiques, bonnes seulement pour les chrétiens d'un autre âge, mais inacceptables à ceux du siècle de M. Bray. *Go ahead.*

Lord Salisbury aurait qualifié le bill des terres de projet à tendances communistes. On considère cette manifestation du chef tory comme d'un mauvais augure pour le bill à la Chambre des lords. Si ce bill est rejeté dans la Chambre haute, M. Gladstone va se trouver pris entre deux feux.

On commente vivement, en Angleterre, le fait que, dans la récente élection de Preston, qui a été pour les cultivateurs une victoire si marquée, le vote irlandais fut donné tout d'un bloc pour le candidat ministériel.

Rapport général du Secrétaire de l'Union Catholique de Montréal pour l'exercice 1880-1881

M. le Président,

Lorsque j'ai eu l'honneur de présenter, l'an dernier, mon rapport général comme secrétaire de cette société, j'ai constaté que l'Union Catholique semblait être entrée, à cette époque, dans une voie de progrès et de prospérité qui devait faire augurer pour l'avenir des résultats plus beaux encore. En effet, on se mettait sérieusement et activement au travail. Des membres zélés et remplis du désir de promouvoir efficacement les intérêts de la société s'étaient réunis dans ce but, le cercle d'études avait été fondé,il avait même commencé à prouver son utile influence parmi nous. L'avenir s'annonçait donc très rassurant pour l'Union Catholique. Aujourd'hui,en jetant nos regards autour de nous, nous pouvons *constater jusqu'à quel point nous avions* raison d'espérer. Tout ce qui nous entoure nous parle éloquemment de prospérité et de progrès et nous dit que l'avenir a tenu ses promesses. Il a fait plus, même, il a donné audelà de ce qu'il promettait.Le local spacieux et commode que nous occupons aujourd'hui, l'extension que va prendre par là l'Union Catholique, l'ouverture (au public et surtout à la jeunesse) de notre bibliothèque, la série de conférences qui seront données dans le cours des années à venir sur des sujets choisis, la fondation de divers bureaux dans lesquels seront élaborés et discutés les différents travaux qui devront être soumis à la société, tout cela est plus qu'une espérance, plus qu'une perspective : c'est le fait, c'est la réalité.

Pour s'expliquer comment l'Union Catholique en est venue là, pour comprendre quelle gradation a suivie cette société dans sa marche vers le progrès accompli, nous n'avons qu'à passer en revue les travaux de l'année qui vient de finir.

Pendant l'exercice 1880-1881 l'Union Catholique a tenu 30 séances régulières, 1 séance extraordinaire, 6 soirées littéraires, et le bureau de direction s'est réuni 16 fois et même davantage. A ces 30 séances régulières, 20 travaux ou conférences ont été présentés, dont 5 par le R. P. Directeur, 5 par le R. P. Lory, 4 par M. F. A. Quinn, 2 par M. Jos. Desrosiers, 2 par M. Louis D. Mignault, 2 par M. C. Panneton et 2 par le Dr H. A. Desrosiers. MM. de Bonpart, Jos. Roval, Joseph Tassé, M. l'abbé Emard P. B. Mignault, J. J. Beauchamp et Chs. Thibault ont donné chacun une conférence.

La séance extraordinaire a été consacrée à la réception que l'Union Catholique a faite à deux distingués visiteurs venus de l'autre côté de l'Atlantique et dans lesquels elle compte maintenant deux amis, MM. Claudio Jannet et Jules de Foucault.

Aux soirées littéraires, enfin, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Chs. de Lorimier, M. l'abbé Emard et notre zélé directeur, le R. P. Hamon.

Parmi les sujets traités, il y a eu neuf conférences sur des sujets historiques, trois sur des sujets philosophiques, quatre sur divers points des sciences naturelles, et 7 sur des sujets en rapport avec l'Histoire du Canada. Enfin il y a eu *deux* conférences sur la littérature et *neuf* sur divers sujets spéciaux en rapport avec la mission et le but de notre société.

De plus, 21 membres nouveaux ont été inscrits dans les régistres de l'Union Catholique pendant l'année qui vient de s'écouler. Cette statistique n'est pas sans former un certain contraste avec celle que nous faisions l'an dernier, en pareille circonstance, et l'on peut y voir combien l'on avait droit d'entretenir alors, au sujet de l'année qui commençait, les espérances les plus grandes.

Le Cercle d'Etude, auquel je viens de faire allusion, n'a pas continué cette année ses opérations si heureusement commencées. Il a été remplacé par trois bureaux ou comités dans lesquels se sont inscrits un certain nombre de membres de l'Union Catholique, où l'on discutera et étudiera diverses questions en rapport avec la philosophie, la littérature et l'histoire, et où seront préparés et élaborés les travaux qui devront être lus à l'Union Catholique. Ces comités ou bureaux n'ont pas encore siégé, il faut le dire, mais une fois que la société aura définitivement réglé les dits détails de sa nouvelle installation, rien ne s'opposera plus à ce que les travaux intellectuels soient repris et poussés avec ardeur. Cette nouvelle installation est à coup sûr l'événement le plus remarquable qui se soit accompli pendant l'exercice 1880-81.

Grâce au zèle infatigable de notre directeur qui, le premier, a conçu en l'idée de ce changement, et qui a mis tout œuvre pour mener cette entreprise à bonne fin, grâce à la généreuse libéralité des RR. PP. Jésuites qui ont mis à la disposition de l'Union Catholique le local que nous occupons aujourd'hui, grâce aussi à l'encouragement que la société a reçu du public, nous sommes maintenant en mesure de dire que l'Union a acquis tout le développement que l'on rêvait pour elle depuis longtemps. Désormais les portes de l'Union Catholique sont ouvertes toutes grandes. On avait fait à la société le reproche de n'être accessible qu'à un petit nombre d'adeptes, de n'admettre dans son sein que les privilégiés, les initiés. Aujourd'hui elle apparait au grand jour, parée pour ainsi dire d'une nouvelle livrée, plus vaillante que jamais, et jetant à toute la jeunesse catholique de Montréal le cri de ralliement qui doit rassembler autour de son drapeau les cœurs désireux de s'unir pour la défense des vrais et solides principes catholiques. Dans ce but l'Union va, à partir d'aujourd'hui, ouvrir sa bibliothèque au public afin d'aider à la diffusion des bons principes par la diffusion des bons livres. Plusieurs fois la semaine, le soir, cette salle des réunions sera ouverte pour que nous puissions y venir parcourir les journaux et revues catholiques, nous tenir au courant des questions d'actualité, et pour ainsi dire retremper notre courage et nos armes au récit des luttes qu'ont à soutenir ceux qui comme nous combattent le bon combat. L'Union Catholique espère ainsi se recruter encore un plus grand nombre d'adhérents que par les années précédentes, étendre davantage la sphère de son influence et travailler plus activement et plus efficacement que jamais à remplir le but qui est l'esprit même de son programme : faire connaitre et faire pratiquer la Religion Catholique.

Pendant l'année dernière, l'Union Catholique a, en deux circonstances surtout, affirmé hautement la mission qu'elle s'est donnée. La première fois, en face de tout le pays catholique réuni en congrès à Québec, les 25, 26 et 27 juin dernier ; la seconde fois, ici même, en souhaitant la bienvenue à ces deux illustres visiteurs—je devrais dire à ces deux frères—dont j'ai, il y a un instant, appelé les noms.

L'Union Catholique a pris une part très active aux délibérations du congrès catholique de Québec. Elle y était représentée par son président,son secrétaire et six autres de ses membres. M. le Président y a lu un rapport très détaillé sur l'état actuel de notre Société.

Dire que l'Union Catholique a pris une part très active aux travaux du congrès, ce n'est pas dire trop puisque les trois présidents des trois bureaux du Congrès et le secrétaire d'un de ces bureaux étaient des membres de notre Société.

Quelques jours après le Congrès, l'Union Catholique avait l'honneur de recevoir, en séance extraordinaire, M. Claudio Jannet et M. le Comte Jules de Foucault, qui avaient bien voulu accepter longtemps à l'avance l'invitation à eux faite de venir nous entretenir. M. Claudio Jannet nous a parlé des cercles et associations catholiques de France, des luttes qu'on a soutenu pour la liberté de l'enseignement en particulier, nos frères de là-bas, et des espérances que leurs travaux et leurs œuvres admirables font entretenir pour l'avenir. M. le Comte de Foucault nous a fait connaitre l'influence de la religion sur la poésie contemporaine et nous a récité quelques poésies charmantes extraites des œuvres de jeunes poètes du jour.

La visite de ces hôtes illustres fera époque dans les annales de l'Union Catholique. Nous nous rappellerons avec quelle cordiale sympathie ils ont répondu à notre appel, avec quelle chaleureux enthousiasme ils se sont dits nos frères, dans les difficultés actuelles, et quels encouragements puissants ils nous ont laissés pour les luttes à venir.

Voilà, M. le Président, ce qu'a été l'Union Catholique, au double point de vue intellectuel et littéraire, pendant l'année 1880-81. Comme toujours aussi, elle s'est souvenue qu'elle est aussi une société religieuse et que son but est autant de faire pratiquer la religion que de la faire connaitre.

Les exercices du *Triduum*, et de la Retraite de Pâques, ainsi que le Pélérinage ont réuni dans l'église du Gésu une foule beaucoup plus considérable que les années précédentes. La Retraite de Pâques a surtout été un succès religieux vraiment consolant, et nous avons tout lieu d'espérer que les solides enseignements de notre zélé directeur, qui a été le prédicateur de cette retraite, **produit les fruits les plus abondants.**

Mais ce n'est pas tout ; l'Union Catholique a encore affirmé son caractère religieux en une autre circonstance que personne ne saurait oublier. C'est elle qui s'est mise à la tête de cette foule pieusement indignée qui, le 29 juin dernier, est venue, au pied de l'autel du Sacré Cœur, dans l'église du Gésu, faire amende honorable pour l'odieuse expulsion des R. P. Jésuites, de leurs couvents de France, et protester contre cette violation arbitraire et injuste du plus sacré de tous les droits : *la liberté.* En protestant ainsi contre les outrages faits aux fils de Saint-Ignace, l'Union Catholique payait une dette de reconnaissance. Placés sous le contrôle et la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, c'est en grande partie à eux qu'elle doit ce qu'elle est aujourd'hui. Aussi était-il de son devoir d'être la première à élever la voix contre la persécution armée qui osait porter la main sur ceux que l'Union a toujours aimés comme ses premiers bienfaiteurs.

Enfin, il est un événement qui est venu encore ajouter cette année au chiffre des années mémorables pour l'Union Catholique. La direction de cette société, jusqu'alors confiée au R.P. Lory, a été remise au mois de septembre dernier à notre directeur actuel. Certes, l'Union Catholique n'oubliera jamais le zèle et le dévouement que le R. P. Lory a, en toute circonstance manifestés à son égard, et elle est heureuse de voir que ce zèle et ce dévouement lui sont encore pleinement acquis dans le cœur de celui qui est aujourd'hui à la tête de la Société. Nous en avons eu maintes preuves depuis le commencement de cet exercice. Sachons donc seconder de toutes nos forces et en autant que nous le pourrons les efforts de notre Directeur pour la propriété et l'extension de l'Union Catholique.

Soyons fidèle à la mission qui nous est confiée et tâchons de ne pas faillir à la tâche que nous nous sommes imposée. La religion et la patrie ont les yeux sur nous. Servons donc dans l'union, l'harmonie et le devouement, la patrie et la religion.

Respectueusement soumis,

A. E. DESROSIERS,
Secrétaire zortant de charge.

Les bateaux a vapeur

Le passage du *Parisian* à Montréal fera époque dans l'histoire des progrès de la navigation canadienne. Un jour entier suffit à peine pour examiner en détail le superbe vaisseau des MM. Allan. Et lorsqu'on est au fait des perfectionnements prodigieux de cette merveille flottante, les termes manquent à l'admiration.

Si l'on se reporte aux modestes débuts de la navigation à vapeur sur notre grand fleuve, (1809), on ne peut constater sans un sentiment de légitime fierté les proportions qu'elle prend de nos jours. Impossible aussi de songer à ce qu'elle sera dans cinquante ans, sans entrevoir des progrès nouveaux, et sans courir le risque d'être entraînés au pays des rêves.

Les bateaux à vapeur, encore à leur enfance, venaient de faire, successivement, leur apparition sur les eaux de la Seine (1803) et sur celle de l'Hudson (1807). Un citoyen entreprenant et dévoué, comme en possède encore le Canada, voulut assurer à son pays les bénéfices de la nouvelle invention. L'Honorable John Molson, de Montréal, fit bâtir à ses frais, en 1809, le premier de nos bateaux à vapeur et l'appela *L'Accommodation.* C'était le second construit en Amérique et même dans le monde entier, prétend-on.

Mercredi, le 1er novembre, 1809, ce vaisseau quittta le quai Molson, à deux heures P. M., en destination de Québec où il arriva le samedi suivant à huit heures A. M. L'événement fit sensation dans la vieille cité de Champlain. Ses journalistes saluèrent cette arrivée avec autant d'empressement qu'ils déploient aujourd'hui de zèle à empêcher les vapeurs transatlantiques de remonter jusqu'à Montréal.

Voici en quels termes l'un d'eux annonça la grande nouvelle à ses lecteurs :

" Samedi matin, à huit heures, est arrivé ici le steamboat *Accommodation* portant dix passagers. C'est le premier vaisseau de ce genre qui soit jamais apparu dans notre port, il est continuellement rempli de visiteurs. Il a laissé Montréal mercredi à deux heures, de sorte que le voyage a duré soixante-six heures, dont trente passées à l'ancre. Il a atteint Trois-Rivières en vingt-quatre heures. Il a maintenant des cabines pour vingt passagers, et le nombre en sera considérablement augmenté l'année prochaine.

" Ni vent, ni marée ne peut l'arrêter. Il a soixante-et-quinze pieds de quille, et quatre vingt-cinq de pont. Le prix du passage est de neuf piastres pour monter et de huit pour descendre, les provisions étant fournies à bord. Le grand avantage que présente un vaisseau ainsi construit, est que l'on peut calculer le temps du voyage d'une manière à peu près certaine, ce qui n'est pas la même chose pour les vaisseaux à voiles. Le *Steamboat* reçoit son impulsion d'une paire de roues à raies doubles et sans bandages, disposées perpendiculairement à l'extérieur et de chaque côté du vaisseau. A l'extrémité de chaque double raie est fixés une planche carrée qui enfonce dans l'eau et agit à la façon d'une rame par son mouvement rotatoire. Les roues son mises et maintenues en mouvement au moyen de la vapeur agissant à l'intérieur du vaisseau. L'on doit aussi placer un mat sur ce vaisseau afin d'employer les voiles lorsque le vent est favorable, ce qui dans l'occasion accélèrera sa marche "— (*The Quebec Mercury*)

Telle est l'origine de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent et les lacs de l'intérieur. Cette citation, — un peu longue, il est vrai, — fournit des points de comparaison piquants avec ce que nous possédons maintenant comme moyens de transport. Que sont les dix cabines de *L'Accommodation* comparées à celles du *Montréal* ou du *Québec* ; et quand on songe qu'avec le double du temps employé alors pour se rendre à Québec on franchit aujourd'hui l'océan ! N'a-t-on pas lieu d'espérer aussi que pour le double du prix d'alors, on fera bientôt le voyage d'Europe et cela avec une *accommodation* bien supérieure à celle de jadis.

John Molson n'en est pas moins un des fondateurs de la marine en Canada. Depuis son humble essai, la navigation a marché à pas de géant ; et, s'il lui était donné de voir aujourd'hui l'étendue et la magnificence du port de Montreal, il pourrait dire à la vue des progrès accomplis par notre métropole commerciale : *quorum pars magna fui.*

Le cadre de cet article ne me permettant pas de faire l'histoire de la navigation depuis 1809, j'en viens, sans autre transition, au lion du jour, à sir Hugh Allan dont le nom restera aussi dans nos annales. A la haute intelligence, à l'indomptable énergie de ce patriote, la marine du Canada doit, pour une large part, la place enviable qu'elle occupe. Chez lui, l'honneur du pays et l'intérêt commercial se sont identifiés : il travaille aussi ardemment pour l'un qui pour l'autre. Voyant les choses de haut, il applaudit à tous les progrès effectués. Nous en avons une preuve jusque dans le nom de son vaisseau, le *Parisian*, qui semble une allusion délicate aux relations nouvelles entamées avec la France.

Et sir Hugh prétend bien n'avoir pas dit son dernier mot. Honneur à ce grand canadien

Le départ du *Parisian* a eu lieu samedi. Comment ne pas lui souhaiter bon voyage ainsi qu'aux passagers de distinction qu'il emporte par delà les mers. Puissent-ils voguer sous un ciel sans nuage et affectuer le plus heureux retour.

T. H. BESSON

La Prairie, 21 mai, 1881

La petite verole aux Etats Unis

Nous annoncions la semaine dernière, dit le *Jean-Baptiste* de Northampton, Massachussetts, que la *petite* exerçait ses ravages à Adams. De là, elle est venu fondre sur les habitants de Haydenville. A Leeds on redoute sa visite et l'on a bien raison, vu la faible distance entre cette dernière place et Haydenville. Aussi, l'on a mandé le Dr Niquette, qui s'est rendu là hier et a opéré la vaccination sur 32 enfants. Ces mesures de précaution prises contre ce terrible fléau sont de la plus grande sagesse, et un plus grand nombre encore devraient se hâter de faire inoculer leurs enfants. On connait la ligne de conduite adoptée par les autorités à l'égard de cette maladie qui, après tout, n'est qu'une maladie. Cependant, les Américains en ressentent une frayeur mortelle, une horreur invincible, et, à tout prix, sans égard à la qualité des moyens employés, ils veulent en arrêter l'expansion. On rapporte qu'à Southbridge le pasteur de l'église catholique et son vicaire se sont vus refuser l'entrée de la maison commune, appelée *pesthouse*, où des Canadiens réclamaient leur saint ministère. Ces choses sont bien pénibles, et cependant il n'y a qu'un moyen à prendre pour les éviter ; ce moyen est la vaccination

A Northampton, on a commencé depuis plusieurs semaines déjà à se conformer au précepte de la vaccination. Ceux qui sont restés indifférents jusqu'aujourd hui doivent songer que le fléau n'est pas à cent lieues et qu'à tout instant il peut faire son apparition dans nos murs.

Canonisation de Christophe Colomb.

M. le comte de Roselly de Lorgues a eu récemment à Rome l'honneur d'une audience particulière et a montré au Pape la collection précieuse des *Postulats* en faveur de la cause de canonisation de Christophe Colomb. Ces documents, lisons-nous dans l'*Univers*, sont au nombre de 521 et constituent une sorte de vote d'acclamation de l'épiscopat. On compte jusqu'ici comme signataires : 16 cardinaux, 5 patriarches, 97 archevêques, 335 évêques. D'autres prélats font parvenir leurs *Postulata* à M. Roselly de Lorgues. Léon XIII s'est plu à louer le zèle de cet illustre découvreur, et a témoigné de son désir de voir élever aux honneurs des autels l'homme de la Providence qui a donné la moitié du monde à Jésus-Christ.

On sait qu'il appartient aux ordinaires de demander l'introduction de la cause après avoir recueilli les témoignages. L'évêque de Saint-Domingue serait au nombre de prélats disposés à prendre l'initiative à ce sujet.

M. RENAN

M. Renan publie dans la *Revue des Deux Mondes* ses " Souvenirs d'enfance et de jeunesse " ; nous y relevons cet avan :

" J'ai reçu mon éducation dans un petit collège d'excellents prêtres, qui m'apprirent le latin à l'ancienne manière, c'était la bonne. Ces dignes ecclésiastiques étaient les hommes les plus respectables du monde. Sans rien de ce qu'on appelle maintenant pédagogie, ils pratiquaient la première règle de l'éducation, qui est de ne pas trop faciliter des exercices dont le but est la difficulté vaincue. Ils cherchaient par dessus tout à former d'honnêtes gens. Leurs leçons de bonté et de moralité, qui me semblaient la dictée même du cœur et de la vertu, étaient inséparables du dogme qu'ils enseignaient. " *Le fait est que ce qu'on dit des mœurs cléricales est, selon mon expérience, dénué de tout fondement.* J'ai passé treize ans de ma vie entre les mains des prêt

TELEGRAPHIE

(*Service spécial de* LA MINERVE)

CANADA

Décoration

QUÉBEC, 24—L'honorable M. Langevin, ministre des travaux publics du Canada, a été créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George aujourd'hui à la citadelle par le marquis de Lorne, gouverneur, représentant Sa Majesté.

Fête de la Reine

BRANTFORD, 24—Il y a eu ici aujourd'hui revue et parade des Queen's Own.

Accident

LONDON, ONT, 24—Un terrible accident a eu lieu ici aujourd'hui, par le naufrage du vapeur *Victoria* Le bateau était couvert de passagers, et près de 208 personnes se sont noyées, tant hommes que femmes et enfants.

LONDON, 24—La scène a été terrible ici lors du naufrage du *Victoria*, et telle que la mémoire des personnes présentes en gardera longtemps le souvenir. L'inquiétude règne dans les familles à propos de ce désastre.

Offre

OTTAWA, 24—On dit qu'une offre de $100,000 a été faite à M. E. B. Eddy, pour l'engager à ne pas continuer son commerce d'allumettes à Ogdensburg.

ETATS-UNIS

Immigration

NEW-YORK, 24 — Quatre mille trois cent immigrants ont débarqué à Castle Garden depuis 24 heures.

EUROPE

Affaires russes

SAINT-PETERSBOURG, 24—Le *Golos* est dénoncé à raison des nouvelles alarmantes que son correspondant lui envoie de Sophia. Il paraîtrait que l'empereur Alexandre, se laissant dominer par des intrigues de l'Autriche serait à la veille de changer la constitution élaborée par les hommes d'état de la Russie et introduirait le système de deux chambres, une chambre haute et une chambre basse. Avec cet objet en vue, il est à la veille de convoquer le peuple en assemblée générale, ce dont le correspondant du *Golos* est effrayé, c'est évident, bien qu'il déclare que les Bulgares craignent les Russes.

Statu quo

PARIS, 24—Des nouvelles de Tunis disent que les affaires y sont toujours dans le même état.

—Une dépêche de Constantinople dit que le sultan a signé le protocole à propos de la question de Tunis.

Départ

LONDRES, 24—Lord Dufferin va partir immédiatement pour la Turquie où l'appelle l'exécution de la convention.

Nouveau ministère

ROME, 24—M. Depretis a consenti à former un nouveau ministère.

NOUVELLES CANADIENNES

Saint-Zotique

M. O. F. Prieur, de Saint-Zotique, commissaire du recensement pour le comté de Soulanges, a terminé sa besogne le 10 mai.

Chambly

Le comité du monument de Salaberry est en pourparlers avec le capitaine Campbell, du manoir Saint-Hilaire, pour faire une illumination du sommet de la montagne de Belœil le soir du 7 juin.

Trois-Rivieres

M. Jehin Prume doit donner un grand concert d'adieu ici le 30 mai courant. Il sera assisté par Mlle Godby, soprano; Mlle Dorais, de Saint-Grégoire, pianiste; MM Tancrède Trudel, F. Lefebvre, E. Varin et Maillard, ainsi que par Mme Bourgeois qui présidera au piano.

Quebec

Le vent du nord-est qui soufflait depuis une couple de semaines sans discontinuer et qui nous faisait une température si difficile à supporter à cette saison, a enfin cédé la place au vent du sud-ouest, et nous avons depuis lundi un temps splendide et singulièrement favorable à la végétation en souffrance.

—Le recensement de Québec Centre et Québec Est est complété.

—L'inauguration du club des marchands aura lieu demain soir, (mardi) à 8 heures, au No 50 rue de la Couronne, Saint-Roch.

—Sept prêtres et trois sous-diacres ont été ordonnés prêtres hier, à la grand'messe à l'église Saint-Roch de Québec. Mgr l'archevêque officiait, M. le Supérieur du Séminaire, M. Méthot, était prêtre assistant, M. Paradis, curé de Saint-Anselme, et M. Plamondon, de l'église Saint Jean-Baptiste, diacres d'honneur, MM. Laflamme et Mathieu, diacres d'office.

Trente-cinq prêtres assistaient à l'imposition des mains et il y a eu procession du clergé depuis le presbytère à l'église, avant et après la messe.

M. le G. V. Legaré a fait un éloquent sermon sur la dignité du prêtre et de la joie que doit produire une ordination des ministres de Dieu.—*Courrier du Canada*.

—On recommande à ceux qui sont attaqués de la consomption de camper au milieu d'un bois d'épinettes et le Rèvd. Dr Murray, dans son livre des Adirondacks, mentionne un cas très remarquable de guérison au moyen de ce traitement. Il n'est pas facile à tous ceux qui souffrent de maladies pulmonaires d'aller camper, et cela n'est pas nécessaire non plus, du moment que vous pouvez vous procurer tous les avantages de ce traitement en vous servant du sirop de gomme d'épinette rouge de Gray (Gray's syrop of red spruce gum) préparation scientifique, qui sous une forme concentrée et agréable, renferme toutes les qualités naturelles de cette gomme médicinale. Il est inappréciable dans les cas de rhumes, toux, maux de gorge et d'enrouement. En vente chez tous les pharmaciens. Prix 25 et 50 cents la bouteille.

La Marseillaise—Cette célèbre chanson qui a été composée et mise en musique par DeLisle, jeune officier français, a été le brandon qui a allumé l'incendie de la révolution française Seulement qu'à l'entendre chanter, les Français ne respiraient que poudre, batailles et conquêtes; elle enflammait tous les courages, et la France l'adopta comme son hymne nationale. La réputation des amers de Mandragore du Dr. Baxter s'est étendue avec autant de rapidité; ils sont devenus célèbres partout où ils ont pénétré, et leur popularité s'accroit chaque jour. Rien de plus efficace pour la dyspepsie, la jaunisse, la maladie du foie et les affections bilieuses.

A TRAVERS MONTREAL

Chasse—M. Charles Meunier, marchand épicier de cette ville, a tué un magnifique aigle au Bout de l'Ile. L'aigle mesurait 7½ pieds six pouces d'envergure.

Température—Nous subissions hier entre midi et deux heures une chaleur sénégalienne, on a compté jusqu'à 73 degrés à l'ombre. Que sera-ce d'ici à deux mois?

Un projet patriotique—Il paraît que les officiers du 65e Bataillon se proposent de faire couler une deuxième statue de Salaberry, qui serait placée dans le parc Mont-Royal.

La Banlieue—Les autorités municipales d'Hochelaga ont décidé de sévir contre quatre aubergistes de cette localité qui ont violé la loi des licenses en vendant des boissons le dimanche.

Cérémonie religieuse—La pose de la première pierre de la nouvelle maison d'industrie et de refuge de la Longue-Pointe aura lieu le 11 juin prochain. Le lieutenant-gouverneur y présidera.

Départ—Grâce à l'encouragement donné à M. Ernest Lavigne, dans la vente des pianos *Sohmer*, il est parti cette après-midi pour New-York afin de faire l'achat de nouveaux instruments de cette manufacture.

Feu—Le détective Gladu a conduit, au commencement de la semaine, à l'asile des aliénés, un citoyen de cette ville qui s'est amassé dans son bon temps une jolie fortune dans le commerce et la fabrication du tabac.

Qu'il soit le bienvenu—M. Charles Fannetон, un de nos musiciens canadiens qui était allé au Colorado refaire sa santé fatiguée par l'étude, doit bientôt revenir au pays. Il est attendu ici vers la mi-juin. On nous dit qu'aussitôt arrivé il entrera en société avec M. Dominique Ducharme.

Digne de remarque—A intervalles réguliers, hier, nous entendions des coups de canons à tous les coins de la ville pour annoncer aux gens que les plus beaux chapeaux se vendent à très bas prix chez Dubuc, Desautels & Cie, 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

Natation—Des nageurs entreprenants ont voulu inaugurer hier la saison des bains. Il paraît que l'eau n'est pas trop froide, et M. le lt-colonel Labranche, président du club de natation de Montréal, a déclaré que les amateurs pourraient se livrer à cet amusement à partir de samedi prochain.

Entente—A la suite d'une entrevue entre la commission des chemins à barrières et la municipalité d'Hochelaga, on en est arrivé à régler à l'amiable les difficultés existantes, l'arrangement conclu la semaine dernière étant déclaré définitif. On a aussi déterminé le taux de la commutation pour les deux années à venir.

Mort subite—A peine se passe-t-il une semaine sans que nous ayons à enrégistrer le décès de deux ou trois personnes mortes subitement. Lundi c'était le tour de madame John Scott, demeurant au No. 49, ruelle St. David. Le coroner a tenu une enquête sur son cadavre et le jury a rapporté un verdict de "morte de causes naturelles."

Le pilotis—Les travaux sur la ligne d'extension du chemin de fer du Nord ne sont pas actuellement poussés avec beaucoup d'activité, vû les difficultés que rencontrent les officiers préposés à l'expropriation des terrains. D'un autre côté MM. Frigon et Rouillard qui ont le contrat de la pierre ne peuvent la rendre à sa destination vû que les rails ne sont pas encore posés jusqu'à la carrière où elle est extraite.

L'Ile Sainte Hélène—On calcule que près de 4,000 personnes sont traversées à l'île Sainte-Hélène le jour de la fête de la Reine. Inutile de dire que le carrousel était bien achalandé.

L'entrepreneur propriétaire du *Filgate* avait engagé les services du vapeur *Beauharnois*, et les deux vapeurs ont suffi à peine à traverser les nombreux visiteurs pendant toute la journée. La récolte a dû être bonne.

Avis aux parents—M. le coroner Jones a tenu hier matin une enquête sur le corps de Ivonne Pagé, âgée de deux ans et demi, morte à la suite d'une chûte en bas d'une fenêtre de la résidence de son père, M. David Pagé, domicilié au No 162, rue Lagauchetière. Il paraît qu'elle était alors sous la garde de sa sœur âgée de 13 ans. Cette dernière s'étant baissée un instant pour ramasser quelque chose tombée par terre, l'enfant fit un mouvement en arrière et tomba à la renverse dans la rue. Le jury a rendu un verdict de "Mort d'une manière accidentelle et pas autrement."

Les fromageries

On nous informe, dit le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, que certains propriétaires de fromageries des paroisses environnantes, essaient de faire fermer les fromageries voisines en leur faisant une opposition ruineuse. Ainsi il est constaté qu'il n'est guère possible de faire du bon fromage, avec quelque profit, à moins de deux centins la livre. Et cependant on offre de le faire pour un centin. Dans ce cas il y a perte probable pour le manufacturier, et perte pour les patrons. En effet, celui qui travaille pour rien, est peu encouragé à faire du bon ouvrage.

La main d'œuvre a Quebec

—On annonce, dit le *Journal de Québec*, que les compagnies minières de la Beauce "Canada Gold Co"; "Clarence Gold Mining Co"; "Mining association of Canada" et plusieurs autres offrent de l'emploi à deux ou trois cents journaliers. Leur salaire sera depuis une piastre en montant.

—Le croirait-on, dit le *Quotidien*, la main-d'œuvre devient rare à Québec. Un manufacturier de cette ville n'a pu trouver, ces jours derniers, le nombre d'ouvriers dont il avait besoin.

Les couturières sont rares aussi; cela est dû au nombre de jeunes filles qui émigrent aux Etats-Unis, préférant le travail de mercenaires à un état honnête et amplement rémunératif dans leur pays.

Prise d'habit

Hier, le 24, a eu lieu, au monastère du Bon Pasteur, une belle et touchante cérémonie: c'était la vêture de six jeunes postulantes, qui, fidèles à la voix de Dieu, ont renoncé au monde pour marcher dans le sentier si difficile mais si glorieux de la vie religieuse. La nombreuse assistance a été vivement affectée en voyant ces jeunes vierges faire ce beau sacrifice, et dans cette circonstance, sacrifice d'autant plus héroïque que l'œuvre de cette communauté fait appel aux sentiments les plus généreux d'une femme. Car la sœur du Bon Pasteur est la bienfatrice, la mère, l'ange protecteur de la partie la plus honnie, la plus maltraitée et, par conséquent, la plus digne de compassion de notre pauvre humanité. Puissent ces jeunes aspirantes persévérer dans la belle carrière où Dieu les appelle. Leurs noms sont: Odile Côté (Beaumont), en religion sœur Marie de Saint-Luc; Léontine Larin (Montréal), en religion sœur Marie des Anges; Eudosie Bouvier (Sainte-Théodosie, Verchères), en religion sœur Marie le Saint Thomas d'Aquin; Cécile Monturquet (Montréal), en religion sœur Marie du Saint Rédempteur; M. Louise Ménard (Back Bay), en religion sœur Marie de Sain Maximin; Olivine Cormier (New Market), sœur Marie de Saint Firmin.

Monument de Salaberry

On dit que la société Saint-Joseph de Montréal, doit assister en corps, à l'inauguration du monument de Salaberry à Chambly. C'est une excellente idée et d'autres sociétés devraient la suivre en envoyant des délégations; quelques maisons d'éducation feront peut-être aussi la même chose, à l'exemple du collège de Sainte-Marie de Monnoir.

Cinquantieme Anniversaire

Dimanche prochain, un des plus vénérables prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice célèbrera à l'église Notre-Dame, le cinquantième anniversaire de son sacerdoce et de sa première messe.

Cinquante années passées à travailler humblement dans la pratique de toutes les vertus, à la gloire de Dieu et au bien de ses semblables, voilà le résumé de cette vie sacerdotale!

Ce prêtre, comblé de grâces pendant ces cinquante ans, sent le besoin d'en témoigner solennellement sa reconnaissance à Dieu; voilà pourquoi il chantera d'manche la Grand'messe à Notre-Dame, et pourquoi aussi il désire que les paroissiens et amis viennent l'aider à rendre ce devoir.

Ce prêtre, est M. Louis Regourd.

Monseigneur l'Evêque de Montréal, tient à honorer cette fête de sa présence, et il y assistera au trône.

On dit que M. Colin, le nouveau supérieur du séminaire, doit donner le sermon, tout annonce donc une belle fête.

Les ours au lac Saint-Jean

Les ours commencent à se montrer et à faire des dégâts sur le chemin du lac Saint-Jean, rapporte le *Journal de Québec*. On nous dit que samedi un colon de l'endroit, M. Vermette, a trouvé à un mille environ de sa maison, deux génisses tuées et l'une d'elles presque complètement dévorée. On devait faire hier matin, au petit jour, une battue pour surprendre l'animal qui à coup sûr aura dû retourner à sa proie.

Mercredi dernier, à la nuit tombante, un courrier de la malle s'en venait dans la direction de Québec, à cheval, lorsque tout à coup l'animal s'arrêta court, en manifestant une grande frayeur. A quelques pieds en avant un ours de taille énorme occupait le milieu du chemin mugissant et semblant se préparer à l'attaque. M. Lachance, c'est le nom du courrier, essaya par ses cris d'effrayer l'ours qui lui barrait aussi le passage, mais ce dernier ne voulait pas se retirer. Force lui fut de faire un grand détour pour l'éviter.

La noyade du Bic

La nouvelle a été apportée samedi, en cette ville, que cinq hommes se sont noyés dans la journée, au Bic. Une petite chaloupe partit du Bic pour aller transporter au large, à un navire qui demandait un pilote, Magloire Mercier, âgé de 63 ans, pilote, de cette ville, demeurant rue Sault au Matelot. La chaloupe était manœuvrée par trois apprentis pilotes et un cuisinier, ce dernier est un homme marié demeurant à Rimouski, nommé Théodore Ouellet. Les autres étaient A. Pelletier, de Saint-Michel, F X Lavoie, de Saint-Luc, et Joseph Genest, de Beaulieu, Ile d'Orléans.

Une tempête de nord-est soufflait dans le temps et une vague d'un volume extraordinaire passa sur la chaloupe et l'engloutit sans qu'on put le prévoir un instant. Tous ceux qui montaient l'embarcation furent noyés.

On dit qu'un bateau chargé de briques a été englouti vis-à-vis la Chaudière, dans la journée de samedi, et que deux hommes se sont noyés.—*Journal de Québec*.

Morts d'enfants

On écrit de Saint-Stanislas, comté de Champlain, au *Messager de Nicolet*:

Deux accidents viennent de jeter dans le chagrin deux familles de cette paroisse; nous vous en donnons communication à la hâte.

1o. L'enfant de M. Alfred Bordeleau, âgé de 4 ans, a eu une main coupée par son petit frère qui jouait avec une hache. Le Dr Ferd Trudel fit l'amputation au poignet, et grâce à ses soins judicieux, le petit malade se porte bien maintenant.

2o. Jeudi dernier, le Dr Ferd Trudel fut appelé en toute hâte pour une petite fille de deux ans, enfant de M. Xavier Perron. Il était trop tard. Le docteur arriva sur les lieux, juste à temps pour constater les symptômes précurseurs d'une mort certaine.

D'après les témoignages recueillis, voici comment la mort eut lieu. Il y avait dans la maison une petite fiole contenant de la strychnine, poison qu'on avait acheté chez un pharmacien pour faire la chasse aux renards. La petite a pu s'emparer de la fiole; elle a avalé de la strychnine et la mort s'est produite en moins de deux heures.

COMMUNICATION

Monsieur le Directeur,

Dans une correspondance publiée dans votre édition d'hier signée "Un citoyen" on m'informe d'apprendre mon latin si je veux présider une assemblée. Il faut avoir plus que du toupet pour dire qu'il faut savoir le latin pour présider une assemblée. Savez-vous, "M. le citoyen," qu'il vous va mal d'insulter sous l'anonyme nos respectables et intelligents citoyens qui veulent bien accepter cette charge lorsqu'ils en sont requis. Je comprends maintenant qu'en homme prudent vous ayez peur de signer votre nom; vous devinez sans doute ce qu'il vous arriverait à la première assemblée où votre personnalité s'y ferait connaître.

C'est agréable de savoir son latin mais désagréable de le perdre comme il vous est arrivé à l'assemblée du marché l'apineau.

Je suis porté à croire que "M. le citoyen" a appris trop de latin et pas assez de chiffre en supposant que lui et "M. Auditeur" sont le même. "M. le citoyen" qui êtes si fort en latin veuillez donc me dire sous votre nom quelle différence il y a entre un chasseur qui laisse son fusil dans un coin de la maison et celui qui part pour la chasse avec son *Virgil* sous le bras et un fusil sans plaque comme celui que vous aviez probablement le jour de l'assemblée?

S'il vous plait de m'honorer encore d'une de vos charmantes correspondances venez-y sans masque. J'aime à voir mon adversaire comme mon ami en face. Je ne frappe personne par derrière.

Votre reconnaissant,

H. JEANNOTTE.

MARIAGE

—En cette ville, le 24 mai courant, Nr. J. B. Drapeau, de la maison Drapeau & Champagne, conduisait à l'autel Delle Sophronie Lamoureux dit Charest.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Vacher, à l'église Saint Jacques.

Les heureux époux sont partis pour New-York. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

—En cette ville, le 24 courant, par l'abbé Vacher, M. Alphonse Plante, marchand de cette ville, conduisait à l'autel Delle Sara Bonneau, aussi de cette ville.

L'heureux couple est parti le même jour pour New-York. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DÉCÈS

—A Sainte-Anne-des-Plaines, lundi, le 16 Mai courant, à l'âge de 74 ans, Christophe Racine, bourgeois.

Banque Consolidée du Canada

(En liquidation)

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de

DIX POUR CENT

sur le capital payé de cette banque [égal à six piastres par action], a été déclaré et sera payable à ses bureaux, en cette cité, le et après

Mardi, le septieme jour de Juin prochain

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 5 inclusivement.

Une assemblée des actionnaires aura lieu aux bureaux de la banque, audessus des bureaux de la banque Molson, en cette ville.

Mardi, le 7 Juin prochain.

Le fauteuil sera pris à UNE heure de l'après midi.

Par ordre du bureau des liquidateurs,

ARCH. CAMPBELL,
Gérant.

Montréal, 19 Mai 1881. 210 c

La Banque Jacques-Cartier

AVIS est par le présent donné qu'un

DIVIDENDE
DE
DEUX ET DEMI POUR CENT

sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la dite banque, en la cité de Montréal, le et après le

Premier JUIN prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 18 au 31 Mai prochain, ces deux jours inclus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu, à la banque, **mercredi**, le quinze Juin prochain, **à une** heure P. M.,

Par ordre du Bureau,

A. DE MARTIGNY,
Caissier.

Montréal, 27 Avril 1881. 194 c

BANQUE de MONTRÉAL

AVIS est par le présent donné qu'un

Dividende de quatre pour cent et un bonus de deux pour cent

sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable à cette institution, en cette cité, et à ses succursales, le et après

MERCREDI, LE DEUXIEME JOUR DE JUIN PROCHAIN.

Les livres de transfert seront fermés d 17 au 31 Mai, les deux jours inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires aura lieu à la banque,

LUNDI, le sixième jour de JUIN prochain.

La séance commencera à une heure.

Par ordre du Bureau,

CHARLES F. SMITHERS,
Gérant-Général.

Montréal, 26 Avril 1881.—191 12 E

Banque Ville-Marie

AVIS

En conformité à l'acte passé à la dernière session du Parlement fédéral amendant la charte de la Banque Ville-Marie, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu dans ses bureaux, à Montréal, MERCREDI, le quinzième jour de juin prochain [1881], à MIDI précis, pour recevoir le rapport du Bureau de Direction, pour l'élection des Directeurs et la transaction des affaires de la banque en général.

G. H. DUMESNIL,
Caissier.

Montréal, 14 Mai 1881. 207

ELECTION DANS LE QUARTIER SAINTE ANNE

La déqualification de l'échevin Meshane ayant créé une vacance dans la représentation du quartier Sainte Anne de cette cité, et Michael Kannon, Owen J. Devin, Joseph Wylie, Denis Tansey et Michael Stewart, électeurs, ayant été mis en nomination ce 23 mai courant, pour remplir cette vacance, et un poll ayant été accordé, avis public est par le présent donné que l'élection d'un échevin pour remplir cette vacance aura lieu dans le quartier Sainte Anne, le 30me jour de mai courant, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, aux bureaux de votation et en présence des officiers rapporteurs ci-après nommés, savoir:

Poll No 1—A ou près du No 141, rue du Collège comprend la circonscription électorale No 1, bornée par les rues William, inspecteur, Saint Joseph et McGill; officier rapp., A. Gosselin.

Poll No 2—A ou près du No 92, rue Wellington, comprend les circonscriptions électorales No 2 et 3, bornées par la rue Commune, le canal Lachine, et les rue Wellington, Ann, William et McGill; offi. rapp., F. X. Gauthier.

Poll No 3—A ou près du No 156, rue Young, comprend les circonscriptions électorales No 4, 5 et 6, bornées par les rues Wellington, McCord, Saint Joseph, Inspecteur, William et Anne; offi. rapp., Col. R. Lovelace.

Poll No 4—A ou près du No 99, rue Guy, comprend les circonscriptions électorales No 7 et 8, bornées par le Canal Lachine, les limites de la Cité, les rues Saint Joseph et McCord; offi. rapp., N. Labranche.

Poll No 5—A ou près du No 43, rue Centre, comprend les circonscriptions électorales Nos 9, 10 et 11, bornées par les rues Wellington, Saint Etienne, le fleuve les limites de la cité et le canal Lachine; offi. rapp., Frank Fisher.

Poll No 6—A ou près du No 119, rue Forfar, comprend la circonscription électorale No 12, bornée par le fleuve, les rues Saint Etienne et Wellington et le canal Lachine, jusqu'à la pointe du moulin à vent; offi. rapp., P. B. Badeaux.

[Par ordre]

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 23 mai 1881.—212

Approvisionnement du Penitencier

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumission pour approvisionnement," seront reçues au bureau du Préfet du Pénitencier de Saint Vincent-de-Paul, jusqu'à LUNDI, le 30 Mai, à 5 heures p. m., des personnes qui désirent prendre un contrat pour fournir à l'institution durant une année, à compter du premier de Juillet prochain, les articles compris dans le classement qui suit:

1. Drap brun, drap jaune.
2. Flanelle blanche.
3. Marchandises sèches.
4. Farine forte de boulangerie, No 1.
" Graham " "
" d'Avoine
5. Charbon dur et charbon de forge.
6. Epiceries et Huile de charbon.
7. Viande fraiche (bœuf et mouton) et salé.
8. Fourrage.
9. Cuir et accessoires pour la cordonnerie.

L'objet d'une soumission devra au moins comprendre une des classes de marchandises plus haut énumérées, en son entier, et pourra en contenir plusieurs.

Il sera fourni des échantillons des articles compris dans les 1ère, 2ème et 6ème classes; lesquels seront expédiés en même temps que les soumissions.

Chaque soumissionnaire devra accompagner sa soumission des signatures de deux personnes responsables, consentant à devenir ses cautions, pour le cas où sa soumission serait acceptée.

Aucune soumission qui n'aura pas été faite suivant la forme prescrite ne sera acceptée.

Toutes informations touchant les soumissions, les blancs y relatifs, ainsi que les spécifications imprimées et conditions y ayant rapport, peuvent être obtenus et s'adressant au soussigné.

Les formes de spécifications imprimées qui seront aussi fournies devront être remplies en détail, soit les extensions, soit les additions, complement.

H. BRODIE MACKAY,
Préfet par *interim*.

Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul,
20 Mai 1881. 211 t

Aux Compagnies de chemins de fer et de bateaux a vapeur

EMPLOYEZ L'HUILE LIGONIA

Couleur blanche d'eau — éprouvée à 150° Manufacturée par la compagnie d'huile Kerosene de Portland.

La plus belle huile pour l'éclairage

N'a pas d'odeur désagréable, ne noircit pas la mèche, brise moins de cheminées et fournit une lumière plus brillante que n'importe quelle autre huile connue.

Vendue en détail par tous les commerçants, et en gros par l'agent,

Wm. ELLIOT,

Coin des Rues Saint Laurent et Sainte Catherine

P. O. boîte 563 2-8

J. S. HAMILTON & CIE

Nos 38 et 40, rue Saint Sacrement

MONTREAL

Offrent en ventes entrepôt ou droits acquittés:

Brandy de Jas Hennessy & Cie, en pièces, en caisses et V. O.

Brandy de A. Matignon & Cie, en pièces de huit, de quatre et en caisses.

Gin de Boll & Dunlop, en pièces et en bouteilles.

Old Tom Gin, en pièces.

Vins de porte de Graham.—Une grappe, trois grappes et quatre grappes,—en pièces.

Champagne Ayala & Cie, G. H. Meunier, Piper Heidsick, W. H. Mill.—En pièces et chopines.

Scotch Whiskey de D. G. Ross—En pièces et en caisses.

Aussi vin de l'Ile Pelée en baril et en caisses.

J. S. HAMILTON & Cie,
Montréal.

218

A. Ciberton & Cie

8, RUE DeBRESOLES & 7, LeROYER

Importateurs et Commissionnaires,

Agents de Produits Européens

En gros seulement.

En Stock:	En Stock:
Vins de Bordeaux.	Glaces et miroirs.
Bourgogne.	Cuirs et Peaux.
Champagne	Toiles à bluteaux.
Sauternes.	Echantillons de:
Sicile.	
Madère.	Papiers.
Zuceo.	Plumes.
Eau-de-Vie.	Souliers.
Genièvre.	Scies à Ruban.
Chartreuse.	Armes de chasse.
Bénédictine.	Cristalleries
Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes.	Porcelaines.
	Etc., Etc.

1er Octobre 1880.

PRINCESS BAKING POWDER

Ayant toute la pureté et tout le poids voulus. C'est sans contredit la plus économique, attendu que sa force est double de toutes les autres poudres falsifiées pour la plupart.

Patronisée par S. A. R. la Princesse Louise et recommandée par les premiers chimistes du pays.

En vente chez les principaux épiciers.

Pour la vente en gros—Tees, Costigan & Wilson, et Wm. Johnson & Cie, Montréal.

Manufacturée seulement par

W. Lunan & Fils,

13 c SOREL, Qué.

La Farine Préparée
DE
BRODIE & HARVIE

Est l'article le plus pur offert sur le marche

Demandez-là à votre épicier et n'en acceptez pas d'autre, car c'est la seule véritable. En vente chez tous les épiciers.

VOLE

"Qui me vole ma bourse, vole de la racaille
Mais celui qui ternit mon bon nom
Me vole de ce qui ne l'enrichit pas
Et m'appauvrit sûrement."

LE SAVON A BORDS DORES

a rencontré une demande sans exemple, à cause de ses qualités pures et inaltérables, et a demandé tous nos efforts (quoique nous ayons grandement amélioré les moyens de fabrication), pour conserver l'approvisionnement. On ferait bien de s'assurer si c'est bien le **véritable savon à bords dorés de Strachan** que l'on achète, car quoiqu'il soit facile d'imiter une enveloppe rouge, il est beaucoup plus difficile, si toutefois possible, de produire un savon qui puisse égaler ou seulement ressembler à notre savon à bords dorés. Nous le garantissons comme le meilleur et le plus économique. On peut se le procurer chez tous les marchands du Canada.

W. STRACHAN & Cie,
Fabricants,
36 et 38, rue Jacques-Cartier
Montréal.

192

F. C. SILCOCK

MARCHAND A COMMISSION
DE
Beurre, Fromage, etc
100, RUE DES ENFANTS-TROUVES
MONTREAL

Fait une spécialité du commerce de beurre des cantons de l'Est.

On sollicite une commande.

9 sept.—a

A. G. PARKINS & Cie

Marchands de produits à commission et trafiquants de provisions en général,

7, rue Saint-Pierre, 7

On demande des consignations et des commandes.

Rapports hebdomadaires du marché fournis sur demande.

14 sept.—a 8

VENTE PAR ENCAN

PAR A. BOURBONNIERE & Cie

VENTE PAR LICITATION

Les immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de feu Louis Audette dit Lapomie, seront vendus aux salles d'encan des soussignés, No 83, rue Saint Jacques MARDI, le 14 Juin prochain, à 10 heures a. m., savoir:

1o. Un emplacement portant le No 658 sur le cadastre du quartier Saint Laurent de la cité de Montréal, mesurant 29 pieds de largeur, borné au sud-ouest par la rue Saint George et au nord-est par la rue Chennevville, avec deux maisons en bois et dépendances dessus construites.

2o. Un emplacement portant le No 688 sur le cadastre du quartier Saint Louis, à Montréal susdit, de 40x80, borné en front par la rue Sanguinet, avec une maison en bois à deux étages et dépendances.

Pour les conditions, s'adresser à

N. G. BOURBONNIÈRE, N. P.,
No 65, rue Sanguinet.

21 Mai 1881.

A. BOURBONNIERE & Cie,
Encanteurs.

212

ALLUMETTES
SANS PAREILLES
DE
E. B. EDDY

Allumettes souffrées ou de Salon

Les premières sont préparées comme les "Telegraph," les "Telephone" et les "Ruby," en 100s, 200s et 300s.

Aussi des allumettes de salon sans soufre, des allumettes de salon "Lion," en 200s et 300s, préparées spécialement pour l'usage des familles.

Ces allumettes sont garanties être sans égales.

H. A. NELSON & FILS

210 sm AGENTS DE GROS

ALLEZ CHEZ

J. G. KENNEDY & CIE

Et visitez leur assortiment de vêtements pour hommes faits, jeunes gens et enfants.

TOUS LEURS HABILLEMENTS

sont faits des étoffes les plus nouvelles et des meilleures qualités; la confection est garantie et en achetant à ce magasin, vous épargnerez un tiers des prix ordinaires.

HABILLEMENTS D'ETE

MM. Kennedy & Cie sont ceux qui tiennent l'assortiment le plus complet d'habillements d'été de cette ville pour hommes et enfants. Les prix modiques qu'ils demandent défient toute compétition au Canada.

HABITS DE TOILETTE

Vous pouvez vous procurer chez J. G. Kennedy & Cie des habits de toilette confectionnés avec autant de goût que ceux pour lesquels vous auriez donné une commande spéciale et ce à des prix plus modiques que partout ailleurs.

HABILLEMENTS D'ENFANTS

Nous conseillons à ceux qui veulent des habillements pour leurs enfants de s'épargner des recherches inutiles et de fausses représentations en allant de suite à l'endroit où l'on trouve le meilleur assortiment; cet endroit, c'est au magasin de J. G. Kennedy & Cie, où l'on peut faire le meilleur choix.

J. G. KENNEDY & Cie

TOUTE CETTE SEMAINE

LIGGET & HAMILTON

Vendront leur surplus de costumes et de manteaux importés, à une réduction de 50c dans la piastre.

Les costumes fabriqués à leur magasin, seront vendus à des prix variant depuis $5.50 en montant; manteaux et doimans depuis $2.50; circulaires doublés en satin, depuis $3.50; ulsters, depuis, $5.00.

ETOFFES A ROBES

Une caisse de moirée française, garantie tout laine, à 17c, valeur réelle, 22c; belle serge anglaise, 15c; drap impératrice, 10c; jolies étoffes d'été, 6c; 40 doz de cravates d'hommes à 20c, 25c, 30c et 50c, valant 75c, $1.00 et $1.50.

Chemises de couleur, 75c.

100 châles de laine, 50c.

Costumes et manteaux pour dames et enfants faits sur commande, et entière satisfaction garantie.

LIGGET & HAMILTON
47 et 49
Rue Saint Joseph

POUR VOS

CHAPEAUX

MOUS ET DURS, EN FEUTRE,

Confectionnés de manière à fournir un un long usage,

Allez chez Cowan.

Chapeaux flexibles, doublure ajoutée, ayant l'apparence du feutre dur ou mou s'adaptant à toutes les têtes. M. Cowan a 70 sortes de chapeaux sortis des meilleures manufactures étrangères, et celles qui sont le plus avantageusement connues. Parmi les différents genres, nous devons mentionner particulièrement le "Pull Over," le meilleur chapeau que vous puissiez trouver dans la ville.

R. W. COWAN & Co

CHAPELIERS ET MARCHANDS DE FOURRURES

Coin des rues Notre-Dame et Saint Pierre

GRAND TRIOMPHE

Le CONSOMMATEUR de FUMEE de McWilliams, qui est en usage depuis six semaines chez MM. Fogarty & Frères, fabricants de chaussures, ainsi que dans l'établissement de lithographie de MM. Burland et Cie, rue Bleury, donne en ces deux endroits non-seulement une entière satisfaction comme consommateur parfait, mais épargne aussi beaucoup de combustible—proportion évaluée de 15 à 30 pour cent. Dans quelques jours, de plus amples détails seront donnés sur cette recommandable invention.

Les ordres devront être adressés à

JOHN A. RAFTER,

305, Rue Notre-Dame

Avril 1881 173—r

C. J LUNN & Cie

711 — Rue Craig — 711

MONTREAL

MACHINISTE GÉNÉRAL

MANUFACTURIER DE

Presses à Vis, Outillage pour Presse,

MOULES POUR TABAC, etc.

1er octobre 1880.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

A VENDRE AU VILLAGE SAINT-JEAN-BAPTISTE une maison lambrissée en briques de 21 x 21 pieds, à l'encoignure des rues Saint-Jean-Baptiste et Drolet. Elle se vendra **sans réserve**. Celui qui l'achètera fera un marché avantageux. La vente aura lieu **à mes salles d'encan, samedi, le 28 Mai,** à 10½ heures du matin.

JOHN J. ARNTON,
210 Encanteur.

A VENDRE. — Une ferme de **60 arpents,** à SAINT-LIN, Qué. Une terre couverte de bois debout mêlés, à Saint-Lin, située à la Côte Saint-Ambroise, à environ six milles de la gare du chemin de fer. Cette terre, qui a 3½ arpents de front, sera vendue argent comptant, **à mes salles d'encan, samedi, le 28 Mai courant,** à 10½ **heures** du matin.

JOHN J. ARNTON,
210 Encanteur.

A VENDRE A MES SALLES D'ENCAN, **Samedi, le 28 Mai courant,** les numéros **249, 251 et 253,** rue Saint Urbain, près de la rue Ontario. Cette propriété, qui mesure 47½ x 184 pieds, est située dans une place centrale avec deux maisons à deux étages sus érigées. Elle ferait admirablement l'affaire pour un charpentier de construction, pour un entrepreneur, une fabrique ou toute autre entreprise qui exige beaucoup d'espace. Elle s'adapterait pareillement comme terrasse ou l'on voudrait construire plusieurs résidences. Conditions faciles. Vente à 10½ heures A.

FEUILLETON

L'ASSASSIN OU DOCTEUR

PREMIERE PARTIE

Abel et Berthe

(SUITE)

LXXI

Il n'était que temps !

Les grosses goutes de pluie se changeaient en averse ; l'averse devenait cataracte, avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre.

Esther continuait à se tenir debout et immobile près de l'une des fenêtres de sa chambre.

Soudain elle fit un mouvement brusque pour se pencher vers la place Royale, mais son front se heurta contre la vitre.

Une forme noire arrêtée en face du numéro 24 la préoccupait.

Cette forme disparut et la folle reprit son immobilité.

Berthe venait de traverser la chaussée pour entrer dans la maison qu'habitait René Moulin.

La grande porte se trouvait entre baîllée.

La jeune fille en franchit le seuil et s'engagea sous la voûte conduisant à l'escalier et à la loge du concierge.

Berthe se glissa dans l'escalier et, le cœur serré par l'émotion, les jambes chancelantes, obligée de se soutenir à la rampe à chaque pas, elle commença son ascension.

Elle mit près de cinq minutes à parvenir au quatrième étage qu'indiquait à Angèle la lettre de René Moulin.

Là elle tira de sa poche la clef remise par Ugène en même temps que cette lettre, puis, après avoir jeté un dernier regard dans l'escalier pour s'assurer que personne ne montait ni ne descendait, elle introduisit la clef dans la serrure de la porte de droite.

Esther ne changeait point d'attitude.

Le front appuyé contre une vitre, elle regardait la place en murmurant d'une voix triste son éternelle chanson.

Tout à coup son chant s'arrêta.

Ses yeux venaient de se fixer sur deux hommes immobiles en face d'elle sous un bec de gaz dont les rafales faisaient vaciller la flamme.

Ces deux hommes examinaient la maison et semblaient ne se préoccuper en aucune façon des torrents qui les inondaient.

L'un était vêtu comme un ouvrier, l'autre comme un petit commerçant.

Nos lecteurs reconnaissent qu plutôt devinent le duc Georges de la Tour-Vaudieu et Thécer, l'agent de la sûreté.

Soudain un éclair illumina le ciel, enveloppa de clartés fulgurantes les deux hommes et mit leurs visages en plein relief.

Esther poussant un cri sourd fut prise d'un tremblement nerveux et son attention redoubla d'intensité.

Le sénateur et le policier traversèrent la chaussée comme avait fait Berthe Leroyer quelques instants auparavant.

Le regard de la folle suivit leurs mouvements.

Ils disparurent.

Elle quitta la fenêtre et se dirigea vers la porte de sa chambre....

.....

.....

Berthe venait de pénétrer dans le logement de René Moulin, qu'elle referma sans bruit derrière elle.

La pauvre enfant était en proie à une agitation, à une émotion bien naturelle.

Berthe secoua la tête, referma la porte gauche et se dirigea du côté de celle de droite.

Elle posa la main sur le bouton de la serrure.

Elle allait le faire tourner lorsqu'elle s'arrêta, effarée, pale comme une morte, écoutant.

Le bruit d'une clef ou d'un crochet de fer grinçant dans la serrure arrivait jusqu'à elle net et distinct.

C'est ici qu'on veut entrer..... balbutia la jeune fille d'une voix défaillante. Je suis perdue !

Le bruit continuait.

Au bout d'un instant Berthe crut entendre céder la porte...

L'imminence du péril lui rendit, non le courage, mais une présence d'esprit tout instinctive.

Elle regagna sur la pointe des pieds le cabinet qu'elle venait d'inspecter, l'ouvrit, éteignit sa bougie, tira la porte, et plus morte que vive, appuyant sa main sur le côté gauche de sa poitrine pour comprimer les battements tumultueux de son cœur, elle se réfugia derrière les vêtements couverts de lustrine et elle attendit.

Tout à coup le bruit cessa.

Berthe entendit la porte d'entrée tourner lentement sur ses gonds et se refermer doucement, poussée par une main prudente, puis des pas furtifs, étouffés à dessein, foulèrent le plancher.

— Qui donc arrive ainsi sans lumière ? se demanda l'enfant, ce ne peut être René Moulin puisqu'il est en prison..... d'ailleurs s'il était libre il ne se cacherait point. Les gens qui viennent d'entrer doivent être des malfaiteurs ! Je tremble.....

Une voix sourde s'élevant dans la pièce voisine interrompit les questions que Berthe s'adressait à elle-même.

— Vous avez votre lanterne ? demandait cette voix.

— Toujours, quand il s'agit de travailler la nuit.....

— Eh bien ! ouvrez-la, et éclairez-nous.....

La lumière se fit aussitôt.

Berthe se ménageant une petite ouverture entre les vêtements vit alors deux homme, dont l'un lui tournait le dos, tandis que l'autre jetait autour de lui un coup d'œil investigateur.

Ce dernier était le duc, Georges de la Tour-Vaudieu.

La jeune fille l'examina avec attention et trouva que son visage empreint d'une réelle distinction s'accordait mal avec les vêtements communs qu'il portait.

De nouveau elle se posa l'énigme indéchiffrable : *Quels peuvent être ces hommes ?.....*

— Allons ! reprit le sénateur, au secrétaire !.....

Berthe entendit ces mots.

Au secrétaire ! bulbutia-t-elle. Ces gens sont des voleurs, ou bien ils veulent s'emparer de la lettre que je venais chercher.....

Elle s'interrompit pour laisser vivement retomber sur elle le rideau de lustrine et retint sa respiration.

Théfer ouvrait la porte vitrée du cabinet.

— Ce n'est pas là, dit-il en la refermant, voyons de l'autre côté...

Le policier se dirigea vers la chambre à coucher et tourna le bouton de la seconde porte.

La jeune fille, sûre désormais de n'être point découverte, vint se mettre en observation derrière le vitrage du cabinet noir.

De sa place elle pouvait suivre les mouvements du sénateur et de l'agent de la sûreté.

Elle voyait le secrétaire adossé au mur en face d'elle et ne perdait aucune des paroles échangées entre les deux hommes.

— Voilà le meuble... fit le policier, tout doit être là dedans.....

— J'en doute, murmura Georges.

— Pourquoi ?

— Parce que la clef est sur la serrure..... Donc René Moulin n'enfermait là rien de précieux.....

— Bah ! une distraction !..... On oublie bien dans des fiacres des paquets de billets de banque !... Ça se voit tous les jours..... Du reste nous saurons vite à quoi nous en tenir.....

Le sénateur avait baissé déjà l'abattant du secrétaire.

Berthe vit briller une pile d'or sur une tablette intérieure et pensa :

— C'est à l'argent qu'ils en veulent ..... Ce sont des voleurs.... S'ils s'apercevaient de ma présence je serais perdue..... il me tueraient sans miséricorde...

Elle aurait pu fuir en ce moment, mais la curiosité, plus forte que la terreur, la clouait sur place et ses yeux ne pouvaient se détacher des deux misérables.

A sa grande surprise ils n'eurent pas même l'air de remarquer cet or que leurs mains effleuraient.

Le duc, ouvrant successivement les tirors, examinait leur contenu.

Il avait visité ceux de gauche sans résultat.

Le tour de ceux de droite arriva.

Dès le premier regard jeté dans le tiroir du haut Georges tressaillit, et l'expression d'une immense joie se peignit sur sa figure.

Il venait de découvrir l'enveloppe carrée de papier bleuâtre portant cet unique mot :

JUSTICE ! !

Et ce mot, gravé sur la tombe du cimetière Montparnasse, lui prouvait jusqu'à l'évidence qu'il tenait enfin l'objet de ses recherches.

LXXII

— Ce doit être cela ! murmura Georges de la Tour-Vaudieu d'une voix émue en brisant le cachet qui fermait l'enveloppe.

Il en retira vivement un papier tout froissé, et s'approchant de la lanterne que Théfer avait placée sur un meuble il lut :

« Mon cher Georges,

« Vous allez être très surpris « sans doute et peut-être médio- « crement enchanté d'apprendre, « après vingt ans, que je ne suis « pas morte... malgré votre aban- « don..

« J'arriverai prochainement à « Paris et je compte vous y voir.. « Avez-vous oublié le pacte qui nous lie ?

« Je n'en crois rien, mais tout « est possible.. Si vous aviez par « hasard la mémoire infidèle, il me « suffirait, pour remettre le passé « sous vos yeux, de ces quelques « mots : PLACE DE LA CONCORDE, « PONT TOURNANT, PONT DE NEUILLY, « NUIT DU 24 SEPTEMBRE 1837.

« Je n'aurai pas besoin, n'est-ce « pas, d'évoquer de tels souvenirs, « et la Claudia, qui fut votre maî- « tresse, sera reçue par vous com- « me une vieille amie... »

(*A continuer.*)

Le Cirage Wolf's Acme, pour Dames Messieurs et enfants.—La pluie et la neige ne le pénètre pas. Il ne gèle point, ne se casse point, donne un lustre à la chaussure et dure plusieurs semaines. *Le Cirage Acme* est un lustre liquide à l'épreuve de l'eau pour les chaussures des dames, messieurs et enfants. Deux applications par mois suffisent. Lorsque la chaussure est sale, on n'a qu'à la laver avec un linge, elle se conservera toujours claire comme un lustre.

Demandez le *Cirage Acme*, qui est le meilleur marché, à votre marchand de chaussures, épicier ou pharmacien, et en gros chez J. A. STE MARIE & CIE, No. 5, rue Saint-Sacrement. 151—tm

Vignobles— Les personnes désirant planter des vignes et des menus fruits sont priées d'envoyer leurs commandes de suite à Gallagher et Gauthier, no 101 rue saint François-Xavier, Montréal, propriétaires des vignobles Benconsfield.

CATARRHE NASAL, ASTHME

BRONCHITE

C'est un fait positif que ces maladies sont guéries par l'usage du **spiromètre** du **Dr Souvielle.** Instructions complètes sur le traitement envoyées par lettre, et les instruments expédiés à aucune adresse. Les médecins et les patients sont cordialement invités à faire l'essai du spiromètre, sans qu'il en coûte rien. Traitement simple, sans douleur, et guérison promptement effectuée.

Instruments à des prix raisonnables.

Pour les détails s'adresser au **Dr SOUVIELLE,** ci-devant assistant-chirurgien dans l'armée française, 13, place Philippe Montréal.

Les lettres qu'on nous adresse devront contenir des timbres-poste pour payer le port de notre réponse.

Veuillez lire les extraits suivants :

(De la *Gazette* de Montréal, 24 Déc. 1880.

" Il nous fait plaisir d'annoncer qu'un grand nombre de nos meilleurs citoyens ont acheté le spiromètre du M. le Dr Souvielle, dont on se sert pour la guérison du catarrhe nasal, de la bronchite et de l'asthme. On en dit tant de bien que l'on peut considérer ces instruments et ses préparations comme infaillibles pour la guérison de ces maladies. Nous avons voulu nous satisfaire notre curiosité, et à cet effet nous avons fait une visite à M. le Dr Souvielle, à son bureau, 13 place Philippe, Montréal, et avons examiné avec soin son invention, en sorte que nous en pouvons parler avec autorité. Nous sommes convaincus qu'une telle méthode d'appliquer les propriétés médecinales directement sur les organes affectés par ces dangereuses maladies, ne peut être qu'un bienfait pour l'humanité, puisqu'elle exempte de se remplir l'estomac de médecines, ce qui nuit à la digestion. Ces appareils étonnants, avec leur contenu, ont été inventés par le Dr Souvielle après de longues et soigneuses expériences en analyse chimique, et ont été par lui employés dans le traitement de certains cas, dans les hôpitaux de l'Europe. Le docteur est personnellement un homme instruit ; il invite les médecins et les patients à faire gratuitement l'essai de ses instruments."

(Du *Star* de Montréal, 21 Oct. 1880).

A la demande du Dr Souvielle, nous avons visité ses bureaux, 13, place Philippe, et avons examiné son invention, appelée le *spiromètre*, avec l'aide de laquelle il traite les maladies ci-haut mentionnées. L'instrument est des plus ingénieux ; il permet aux malades d'aspirer les vapeurs qui s'exhalent des médecines employées, d'une manière simple et efficace. Les avantages de cette méthode de traitement ont été reconnus dans les principaux hôpitaux d'Europe où elle est constamment en usage. Nous n'avons aucun doute que le docteur rencontrera tout le succès possible en ce pays où nombre de personnes souffrent de l'asthme et autres maladies des poumons.

(De la *Gazette* de Montréal, 8 Nov. 1880)

Il est arrivé récemment en cette ville un docteur français de Paris, M. le Dr Souvielle apportant avec lui un appareil appelé spiromètre pour la guérison de ces maladies graves et répulées jusqu'aujourd'hui incurables, l'asthme, la bronchite, le catarrhe et toutes les autres affections de poumons. Le docteur a pris son bureau au No 13 place Philippe, où nous lui avons fait une visite samedi dernier. M. Souvielle nous a semblé consommé dans la connaissance de l'anatomie et de la physiologie, linguiste distingué, pouvant parler cinq langues différentes et possédant, par suite d'observation pratique, une connaissance parfaite de tous les détails des organes respiratoires. M. le Dr Souvielle a bien voulu nous expliquer le *modus operandi* de son invention, le spiromètre. Tout simple qu'il soit, cet appareil est des plus ingénieux. Après les explications du susdit docteur sur le traitement, qui consiste dans l'aspiration, est facile à comprendre. Certaines preparations médecinales sont placées dans l'instrument et les vapeurs en sont aspirées par le malade. Ces vapeurs arrivent naturellement aux organes affectés par la maladie et deviennent ainsi des plus efficaces.

" En Europe, ce traitement est universellement connu et pratiqué, et nous apprenons que depuis son arrivée en cette ville, le Dr Souvielle a traité par cette méthode et avec le plus grand succès, plusieurs de nos principaux citoyens. Les personnes qui souffrent des maladies plus haut énumérées, ne devraient pas tarder à faire une visite au savant docteur, qui se fait toujours un plaisir d'expliquer sa méthode gratuitement. Il mérite de réussir. Qu'il accomplisse seulement la moitié de ce qu'il prétend pouvoir faire et son nom restera comme celui d'un des bienfaiteurs de l'humanité." 108 m

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Emigration au Manitoba et dans le Nord-Ouest

VENTE DE TERRES

Pour encourager la colonisation rapide de cette contrée, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique est prête à vendre, jusqu'à nouvel ordre, des terres propres à l'agriculture, pour le prix modéré de $2.50 l'acre, payable par versements, et une remise sera accordée de manière à diminuer ce prix de $1.25 pour chaque acre de ces terres qui seront en état de culture dans les trois à cinq années qui suivront l'acquisition du terrain, selon l'importance et l'étendue des améliorations faites.

Les terres ainsi mises en vente ne devront pas être des terres propres à l'exploitation des minéraux, du charbon ou du bois, ou des sites pouvant servir à l'érection de villes ou aux fins de voies ferrées.

Les arrangements spéciaux pourront être contractés avec ceux qui achèteront du terrain destiné à élever des bestiaux ou autre usage n'entraînant pas une culture immédiate.

Les colons qui ont l'intention de s'établir pourront, en arrivant au chemin de fer de la compagnie, faire transporter leur bagage à destination à des conditions libérales.

De plus amples détails seront donnés sur demande aux bureaux de la **Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique,** à Montréal et à Winnipeg.

Par ordre du Bureau.

C. DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 30 Avril 1881.—196 e s a

D. PARIZEAU

MARCHAND DE

BOIS DE SCIAGE

En gros et en détail

Assortiment des plus complets. Prix les plus bas du marché.

No 430, rue Lagauchetière, côté Est de la rue Saint Laurent, rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais, en bas du marché Bonsecours.

Bureau principal : **No 430, rue Lagauchetière,** Montréal. 202

A VENDRE

5 Millions de Pieds de Bois de Sciage, etc.

De toutes épaisseurs, largeurs et qualités préparés ou brut.

Lattes, Bardeaux sciés et fendus ; Colombages, Moulures, etc.

Au clos de

A. HURTEAU & FRERE,
No. 92, Rue Sanguinet,
Coin de la Rue Dorchester.

AVIS

M. O. DEBLOIS informe ses amis et le public que vu l'augmentation considérable de ses affaires, il s'est assuré le concours de M. T. Charpentier, avec qui il a formé une société sous la raison sociale de **DeBLOIS & Charpentier.**

N. B.—MM. DeBlois & Charpentier profitent de la circonstance pour offrir leurs sincères remerciements aux personnes qui les ont honorés de leur clientèle. Ils espèrent pouvoir mériter à l'avenir la continuation de leur bienveillant patronage.

DeBlois & Charpentier

FABRICANTS DE

Dalles, Dalots et Corniches en tôle galvanisée, couvertures en ardoise et métaux, etc., etc.

OUVRAGES EN PLOMB,

GAZ et FOURNAISES.

Toutes réparations exécutées promptement et à bon marché.

BUREAU :

280, Rue SAINT LAURENT

Atelier : 2073, rue Saint-Charles Borromée

7 Mai 1881. 200 tm

Réparations de Maisons

MM LAVOIE & LEFEBVRE

Peintres de maisons et d'enseignes, imitateurs, tapissiers, blanchisseurs, etc., sont prêts à faire des travaux de première classe, à

25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs,

En exécutant l'ouvrage eux-mêmes, ils peuvent garantir pleine satisfaction.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée au No. 156, rue Saint Laurent, près de la rue Dorchester, et 550, rue Mignonne.

Spécialité : Posage du nouveau papier Deduss.

10 mars. 88—138

L'association entre MM. O. DEBLOIS & ED BERNIER sous la raison sociale de O. DEBLOIS & CIE, ayant été dissoute de consentement mutuel,

M. Ed. BERNIER

CONTINUERA LES AFFAIRES POUR SON PROPRE COMPTE,

Au No 307, rue Saint Laurent, Montréal

(*Cinquième porte de la rue Mignonne*)

Couvertures d'Eglises, d'édifices publics ou de tous autres bâtiments, soit en tôle galvanisée, ardoises, ferblanc, gravier, etc., etc.

Corniches, moulures, ornements et enseignes de tous genres,

Plomberie dans toutes ses branches,

Pose d'appareils de chauffage et d'éclairage, réparation de toute nature.

Onze années d'expérience, dont huit comme *administrateur* et *gérant* de la maison O. DeBlois, et les trois dernières comme *associé* et *directeur* de la même maison, garantissent l'exécution parfaite des travaux entrepris par

Ed. BERNIER

202 No 307. rue Saint Laurent

Laurent, Laforce & Cie

(Maison fondée en 1860)

PIANOS et HARMONIUMS

De première classe, vendus aux plus bas prix et aux conditions de paiements les plus faciles. Tous les instruments sont garantis pour cinq ans.

Aussi un grand nombre de pianos de seconde main à vendre.

Le haut patronage dont jouit la maison, atteste suffisamment qu'elle a su donner satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Ils sont les seuls agents des célèbres **Pianos de Wm Knabe & Cie,** Baltimore **Marshall & Wendell,** Albany ; **Fischer & Son,** New-York, et autres pianos.

Un département spécial pour la réparation des pianos a été ajouté à leur établissement, et les ouvrages sont exécutés dans le plus court délai.

2:37 — rue Notre-Dame — 2:37

Montréal Avril 1881. 189

PRELARTS ET TAPIS

— AU —

MAGASIN ROUGE

30	Pièces de Prélarts	à	22	cents la verge
35	" "	à	25	" "
100	" "	à	30	" "
50	" "	à	35	" "
40	" sangais	de 50 cts à	$1.00	" "
200	" tapis tapestry	à	45	" "
200	" tapis en fil de corde	de 10 cts à	25	" "

A. MARCOTTE,

577 à 581, rue Sainte Catherine,

COIN DE LA RUE WOLFE.

188 m

Le Magasin d'Habillements à un seul prix

DE BOSTON

41 et 43, rue Saint Joseph

9,000 pardessus pour hommes : $3.95 a $13.

8,000 ulsters pour hommes : $4.50 a $13.50.

1,000 habillements en tweed : $4.50 a $18.

2,000 pardessus et ulsters pour enfants : $2.95 a $6.

1,000 habillements pour enfants : $3.50 a $8.

CE QU'IL Y A DE MIEUX A MONTREAL.

Dans le département des habillements, on trouvera tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de tweeds, draps et étoffes à pardessus.

Le meilleur tailleur de la ville est au magasin d'habillements à un seul prix de Boston, 41 et 43, rue Saint Joseph.

MAJOR & GIBB,

646—RUE CRAIG—646

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

Grillage et articles en Fil Métallique

Cribles en cuivre,
Grillage en cuivre, de toutes dimensions, de 2 à 150,
Cordes à linges galvanisées,
Rampes de comptoir,
Cribles à charbon,
Clôture pour le " croquet,"
Toile gaufrée,
Couverts de plats,
Egouttoir à vaisselle,
Toile de moulin à battre,
Palissade de différents patrons,
Paniers pour fleurs,
Pots à bouquets,
Réseaux en fil galvanisé,
Toile de fil de fer,
Fil de fer,
Pièges à rats et souris,
Cribles en fil de fer et en cuivre,
Toile de moulins à battre,
Fourchettes pour rôtis,
Elégante toile croisée,
Trappes à mouches—Ballon, etc.,
Grils de toutes dimensions,
Couloirs pour thé et café,
Instrument pour battre les œufs,
Do pour décorer les gâteaux,
Pilons à patates,
Sas à farine,
Articles de floriste,
Pied pour théière,
Grils pour la viande,
Plats pour les œufs,
Râteliers pour les rôties,
Appuis pour savons et brosses,
Paniers à éponges,
Cercles pour les balais,
Appuis pour montres et bijoux,
Boîtes à mouchoirs,
Boîtes à gants,
Portes banderolles,
Portes assiettes,
Appuis pour tasses et soucoupes,
Appuis pour tuiles,
Chevalets pour peintures,
Cages d'oiseaux, l'assortiment le plus considérable de cette ville,
Cages pour perroquets,
Garnitures pour cages d'oiseaux.

Et, articles de outes descriptions faits en fil de fer

☞ UNE VISITE EST SOLLICITÉE ☜

LA

Compagnie Manufacturière de Wheeler & Wilson

Attire l'attention des marchands en gros et des marchands-tailleurs sur leur

NOUVELLE MACHINE A COUDRE No 10

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE POUR LES MANUFACTURES

Cette machine a beaucoup d'espace entre la table et mécanisme, elle est très solide et peut être conduite avec une grande vitesse. Elle est présentement exposée dans nos salles de ventes,

Nos 1 et 3, PLACE D'ARMES

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE WHEELER & WILSON

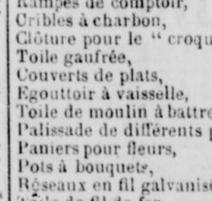

PILULES DE

Noix Longues Composées

De cGALE, (recouvertes en sucre)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur des Maux de Tête, Foie, Indigestions, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

CES PILULES sont fortement recommandées comme étant un des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure, ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

LES PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient, était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches, cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de NOIX Longues de McGale.

Prix : 25 cts la boîte ; 6 boîtes pour $1.00

Envoyées dans toutes les parties du Canada, franc de port, sur réception du montant.

B. E. McGALE, Chimiste

Seul propriétaire et fabricant, Montréal.

AVIS AUX

Amateurs de Pêche et de Chasse

M. A. BONNEVILLE

Marchand d'armes, de munitions et articles de pêche, annonce à ses amis et à ses pratiques qu'il déménagera le 1er Mai au

No 293, RUE NOTRE-DAME

En attendant, il offre en vente au public un assortiment complet d'articles de sport.

Il offrira spécialement en vente un FUSIL DE CHASSE, feu central, se chargeant par la culasse, pour la modique somme de **$5.00.** Ce fusil merveilleux est connu sous le nom de **ZOULOU.**

De plus un FUSIL à deux coups, feu central, se chargeant par la culasse, pour la modique somme de **$20.00.**

☞ Venez voir par vous-même.

227 — RUE NOTRE-DAME — 227

21 Mars. 162 tm

MANUFACTURE CANADIENNE

DE

PAPIER A TAPISSERIE

WATSON & McARTHUR

Manufacturiers de

TAPISSERIES

De toutes qualités. Papier mat et satin vert pour chassis.

Echantillons envoyés sur demande. Vente au commerce seulement.

Nos 86 et 88, RUE DES SŒURS GRISES

MONTREAL

4 mai. 197 tm

AKERMAN, FORTIER & Cie

PAPETIERS

Règleurs, Imprimeurs, Lithographes fabricants de Livres de comptes

258, rue Saint Jacques

Ci-devant **James Sutherland**

SPÉCIALITÉ — Livres de comptes fabriqués sur commande.

28 oct.—a

A VENDRE!

Grand Avantage!

Des bons PIANOS de SECONDE MAIN des manufactures suivantes sont pris en échange pour les

NEW-YORK WEBER

SAVOIR :

HENRY F. MILLER, Boston
CHICKERING do
HALLET & DAVIS do
ERARD, Paris.
T. D. HOOD, Montréal.
M. C. VOGT & CO, Montréal.

S'adresser à la

New-York Piano Co

228, RUE SAINT JACQUES

22 Mars. 162

351 RUE NOTRE-DAME.

Tapisseries pour l'année 1881

Les soussignés ont reçu une grande partie de leur nouvel assortiment de tapisseries pour l'année 1881, comprenant les derniers sortis des premiers établissements des Etats-Unis, comprenant des fresques Dados, bordures larges et étroites, papiers dorés, avec dessins en relief ou unis, de-sus le plafond et centre d'appartements ; le tout exécuté dans toutes les nuances et couleurs. On trouve aussi la bordures pour assortir toutes les tapisseries. Prix modérés. Le public est invité à visiter l'établissement. Nous faisons une spécialité de tapisseries.

GEO. C. DEZOUCHE & FILS,
351, rue Notre-Dame.

351 RUE NOTRE-DAME.

Peintures de maison, d'enseignes et tapisseries exécutées dans le dernier goût. Les maisons réparées complètement et mises dans les meilleures ordre et condition

GEO. C. DEZOUCHE & FILS.

351 RUE NOTRE DAME.

PERSIENNES pour les vitrines, les bureaux et les résidences ; persiennes en fil de fer pour fenêtres de bureaux persiennes rustiques et transparentes. Le tout exécuté sur les modèles les plus nouveaux.

O. C. DEZOUCHE & FILS

BOLTON & SMITH

167, rue de la Montagne,

MANUFACTURIERS

D'ORGUES POUR EGLISES

Avec cadres de toutes espèces d'architecture, avec combinaison de jeux, et depuis un jusqu'à trois rangs de clefs, du prix de $350 en montant.

On accorde et l'on répare les Orgues

A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE.

Ordres exécutés avec promptitude. On garantit satisfaction entière. 183 a

VENTE DE MUSIQUE

A BON MARCHÉ

6,000 morceaux

de musique en feuilles, vocale et instrumentale,

A UN CENTIN PAR PAGE

Nous vendons notre vieux stock pour faire place au nouveau.

Le lot comprend différentes formes de composition et tous les degrés difficiles.

DeZOUCHE & Cie,
233, rue Saint Jacques

181 a

Henry BIRKS & Cie

BIJOUTIERS, ETC.,

222, rue St. Jacques

Invitent le public à faire l'examen de leur assortiment complet, comprenant les bres

Montres Nardin et Américaines,
Belles Orfèvreries, Argenteries, et au tres.

Les plus belles Argenteries plaquées au plus bas prix.

LES INVENTEURS

Sont priés de correspondre avec

R. A. KELLOND

Solliciteur de brevets, au Canada et A l'étranger

No 214, RUE SAINT JACQUES

Marques de fabrique, dessins et droits d'auteurs enregistrés.

☞ Onze années d'expérience. 174a

CIMENT SPARHAM

Couverture de toit a l'epreuve du feu

Reconnu le meilleur ; parfaitement élastique ; plus durable qu'aucun autre ; de réparation facile et garanti pour dix ans.

Références :

La filature de coton, Valleyfield.
La manufacture de clous de Peck, Benny & Cie, Montréal.
La manufacture papier de Alex. Buntin, écr, Valleyfield.
Warden King, écr, Montréal.
Charles Garth, écr, Montréal.

Et nombre d'autres dans toutes les parties du Canada. En usage depuis huit ans.

A. S. HALL, seul agent,
70, rue Craig, Montréal.

147

DEMENAGEMENT

LES BUREAUX

DE LA

ASSOCIATION CO-OPÉRATIVE

DES MAGASINS DU CANADA

(LIMITÉE)

ONT ETE TRANSPORTES

AU No 203

BATIMENT ALBERT, CARRÉ VICTORIA

Entrée par la porte à l'ouest. 190 r

DEMENAGEMENT

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

Le soussigné a transporté son établissement de **Ferronnerie, Ferblanterie et Plomberie,** de la rue Craig au

No 188, rue Notre-Dame

où il sera très-heureux de servir ses anciens clients. On trouvera l'assortiment le plus varié et le plus nouveau dans ce genre de commerce.

Constamment en mains : les séchoirs à rideaux, les tondeuses pour l'herbe, à très bon marché, moulins à hordre, à laver et à repasser, outils de jardiniers, etc., chez

L. J. A. SURVEYER,

188, rue Notre-Dame,

201 En face du Palais de Justice.

J. H. WALKER

GRAVEUR SUR BOIS,

Déménagera le 1er Mai

DE LA COTE SAINT LAMBERT

AU No 126, RUE SAINT-JACQUES

(En face du Bureau de Poste)

Le Cirage "NUBIAN"

Est à l'épreuve de l'eau.

Conserve le cuir.

Sans brosse produit un lustre magnifique.

Ne salit ni les mains ni le bord des robes.

Est propice à toute espèce de cuir et de caoutchouc.

Est facile et court à appliquer.

S'applique et se garantit qu'il revient à meilleur marché qu'aucun autre cirage.

☞ Détaillé à 25 cts la bouteille par tous les marchands de chaussures, épiciers et pharmaciens du pays.

EN GROS CHEZ

FOGARTY & FRERE

Coin des rues

Saint Laurent et Sainte Catherine

MONTREAL

☞ Seuls propriétaires pour le Canada et Terreneuve. 168a

Ne contenant ni Alum ni aucun autre ingrédient malfaisant.

☞ EN VENTE PARTOUT.

W. D. McLAREN, 55 et 57, Rue du Collège

Seul Fabricant.

La vignette ci-dessus est un fac-similé de celle imprimée sur les paquets.

La Compagnie de Brasserie de Montréal

BIERE DOUCE,

PALE ALE,

PORTER FAIBLE,

PORTER FORT

Ont acquis une bonne renommée partout où on en a fourni.

LA COMPAGNIE DE BRASSERIE DE MONTREAL

10 à 20, rue Jacques-Cartier. 18

Alex. Chisholm

MARCHAND A COMMISSION DE PRODUITS

No. 36, rue St Pierre

MONTREAL

Sollicite des consignations de beurre, fromage, œufs et autres produits.

Toute information quant aux prix, etc. donnée avec plaisir et sans délai.

Retours faits promptement.

RECOMMANDATIONS : — MM. J. Y. Gilmour & Cie., marchands en gros de marchandises sèches, Montréal ; Adam Darling, Ecr., marchand en gros de vaisselle, Montréal. 1—a c

ESSENCES D'ODEURS

PURES ESSENCES

Manufacturées pour le commerce par

HENRI JONAS,

[Successeur de ROSENHEIM & FRERES]

Aucune n'est véritable si elle ne porte le nom de " **Henri Jonas** " sur la bouteille.

BUREAU ET MANUFACTURE :

295, rue Notre - Dame

9 mars r 151

McCALL FRERES & Cie

400, East Gerrard Street,

DON RIVER,

TORONTO

FABRICANTS ET COMMERÇANTS

D'huile a machines

— ET —

Dhuile a eclairage

19 octobre 1880 35 a c

EDWIN ROUND & FILS

Fabricants d'articles en argent ou plaqué en nickel, de Sheffield, Angleterre.

CHAMBRES D'ECHANTILLONS :

No 459, rue Saint Paul,

[Quelques portes à l'Ouest de la rue Saint François-Xavier.]

Doulton, Porcelaine peinte, Verrerie coupée de la première qualité, Burettes, broes our l'eau chaude et le Claret, Cuillère, Fourchettes et généralement toute sorte d'objets en plaqué de qualité upérieure.

VOYEZ DONC

LE MOULIN UNIVERSEL [BREVET NEWELL].—Ce moulin donne des résultats parfaits pour la pulvérisation de quartz, des phosphates, du manganèse, sinc, des os crus ou cuits, du soufre, des produits chimiques, des coquilles d'huitres, corne, argile de la Caroline du Sud, craie, ciment, liége, mais, moulée et autres céréales, racines, épices, sucre en pains, moutarde, graines de lin, débris de porc et de bœuf, colle, mica, revêtements de fonderie, noir animal, terre réfractaire, etc. Le quartz est pulvérisé à une rem arquable finesse à raison de dix tonnes par jour, il en est de même pour tous les phosphates les plus durs. Les céréales sont réduites en farine en employant seulement un dixième de la force aussi rapidement que par les dix sortes de meules.

Les moulins fonctionnent au No 522, rue William, écluse Saint-Gabriel.

S'adresser à l'agent-général au Canada, No 26, rue de l'Hôpital, à Montréal.

MM. J. Bte MANTHA et Cie

Nos 10 et 12,

RUE SAINT CHARLES BORROMÉE

L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEAU

Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération, et qu'ils sont prêts à préparer le bois sont Mantha : emboyeuler, scier à la scie ronde ou à chassage, et qu'ils se chargent de faire toute espèce de menuiserie, tels que portes, chassis, lucarnes, portiques, etc., etc.

Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux faits.

J. B. MANTHA, Ci-devant chez MM. Pâquet et Robert. | T. PRÉFONTAINE, Pour les finan 161

MOUCHES A PATATES.—Assurez votre récolte de Patates en employant le plus pur Vert de Paris.

ELLEBORE.—Détruisez toutes les Chenilles sur les Groseilliers en employant le pur Ellebore blanc. En vente chez

G. L. WIGHT, Pharmacien.

Coin des Rues St Joseph et Richmond.

7 Juillet 201—a

EMPIRE WORKS

C. B. Mahon & Cie

FABRICANTS D'INSTRUMENTS ARATOIRES

Sollicitent vos ordres pour la fonte de toutes sortes d'instruments légers et à poids.

Moulages faits chaque jour. Deux fourneaux en opération

27 — Rue Dathousie — 27

MONTREAL

USINES METALLURGIQUES du CANADA

177, rue Craig

Plombier, ajusteur d'appareils pour engins et pour le gaz, machiniste, exécuteur d'ouvrages en cuivre et en fer,

Fabricant d'appareils calorifères à l'eau chaude et à la vapeur, et de toutes sortes d'ouvrages en cuivre pour brasseries, tanneries et vapeurs. Jauges à vapeur réparées et vérifiées.

JAmES MATTINSON,

184 a MONTREAL

A. SICOTTE

Ferblantier et Plombier Et ouvrier dans les Appareils à Gaz,

Poseur de FOURNAISES à air chaud à BAIONOIRES, de PRIVÉES, et couvreur de fer blanc.

Tôle galvanisée, conducteurs à tuyeaux métalliques.

331, RUE ST. LAURENT MONTREAL

FRANCIS BRUNET

FABRICANT

D'appareils de chauffage a la vapeur et a l'eau chaude

Plombier et poseur d'appareils a gaz

Ouvrages en métaux de tout genre exécutés sous le plus court délai.

Nos 50 et 52, Place Jacques-Cartier

174 tm MONTREAL

A